

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 avril 2015

Date de convocation : L'an deux mille quinze le 16 avril, à vingt heures trente, le Conseil de l'Intercom du bassin de Villedieu s'est rassemblé à la salle de convivialité de Saint Pois, sur la convocation de Monsieur Charly VARIN, Président.
10 avril 2015

Nombre de conseillers :
En exercice : 55
Présents : 47
Votants : 53
Certifié exécutoire
compte tenu de :
- l'affichage en Mairie,
à l'IBV du 04/05/15 au
04/07/15
- la notification faite
le 04/05/2015

Etaient présents:

Mesdames et Messieurs Michel ALIX, Régis BARBIER, Philippe BAS, Daniel BIDET, Ludovic BLIN, Véronique BOURDIN, Marcel BOURDON, Marc BRIENS, Françoise CAHU, Christophe CHAUMONT, Loïc CHAUVET, Charlie COCHARD, Emile CONSTANT, Michel DELABROISE, Léon DOLLEY, Gilbert FONTENAY, Roland GUAINE, Didier GUILBERT, Stéphane HARIVEL, Régis HEREL, Liliane JAMARD, Freddy LAUBEL, Marie-Odile LAURANSON, Claude LEBOUVIER, Daniel LEBOUVIER, Yves LECOURT, Philippe LEMAITRE, Jean-Paul LEMAZURIER, Martine LEMOINE, Frédéric LEMONNIER, Denis LEPAGE, Daniel LETONDEUR, Jacques LETOURNEUR, Marie-Christine LUCAS-DZEN, Michel LHULLIER, Daniel MACE, Pierre MANSON, Michel MAUDUIT, Françoise MAUDUIT, Marie-Andrée MORIN, Thierry POIRIER, Stéphane PRIMOIS, Yves THEBAULT, Charly VARIN, Jean-Pierre VAVASSEUR, Daniel VESVAL, Dominique ZALINSKI.

Etaient absents excusés : Myriam BARBE, Christophe DELAUNAY, Brigitte DESDEVISES, Marie-Angèle DEVILLE, Francis LANGELIER, Monique NEHOU, Michel LEBEDEL, Pascal RENOUF.

Etait absent représenté :

Procurations : Madame Myriam BARBE donne procuration à Monsieur Philippe LEMAÎTRE
Monsieur Christophe DELAUNAY donne procuration à Marie-Odile LAURANSON
Madame Brigitte DESDEVISES donne procuration à Monsieur Michel ALIX
Madame Marie-Angèle DEVILLE donne procuration à Monsieur Régis BARBIER
Monsieur Francis LANGELIER donne procuration à Madame Christine LUCAS-DZEN
Madame Monique NEHOU donne procuration à Monsieur Emile CONSTANT
Monsieur Philippe BAS donne procuration à Monsieur Charly VARIN à compter de 22h

Un temps de recueillement et de souvenir à la mémoire de Jean LE MAUX est respecté.

Monsieur Jacques LETOURNEUR, désigné conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Président demande à l'auditoire s'il y a des remarques à formuler sur le fond des comptes-rendus des réunions du 15 janvier, du 4 février, du 26 février et du 26 mars 2015. Aucun membre du conseil de communauté n'ayant manifesté un quelconque désaccord, les comptes-rendus des réunions du 15 janvier, du 4 février, du 26 février et du 26 mars 2015 sont approuvés à l'unanimité.

34-2015 : Projet de mandature : Programme 1 – Mission 1

Gouvernance et communication

Rapporteur : Charly VARIN

Programme 1 – Mission 1 (opération 40)

C.VARIN + 8 vice-présidents

Gouvernance & communication

Objectifs généraux de la mission

Accompagner au quotidien les élus dans leurs fonctions.

Décliner le projet de mandat et garantir son respect.

Valoriser l'action communautaire et les politiques publiques dans les 29 communes du territoire.

Promouvoir l'image de l'Intercom à travers la définition d'une stratégie de communication puis d'actions de communication proposée à l'échelle du territoire communautaire, du département, à l'échelle régionale et nationale.

Mettre en place une stratégie de marketing territorial et repositionner l'Intercom au cœur de la stratégie de communication.

Développer la communication interne pour favoriser le sentiment d'appartenance des agents.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Développer des outils permettant un meilleur fonctionnement de l'Intercom dans la mise en œuvre du projet de mandat
- Proposer des outils d'accompagnement des élus dans l'exercice de leurs fonctions et d'aide à la prise de décisions.
- Proposer des actions permettant de renforcer la lisibilité et la visibilité de l'action de l'Intercom, renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire, institutionnels, associatifs et professionnels.
- Contribuer à l'animation du territoire via les outils numériques développement des services en ligne, outils de démocratie participative.
- Définir une stratégie de communication pour l'Intercom.
- Positionner le territoire à travers une nouvelle entité visuelle basée essentiellement sur l'attractivité, une charte graphique, un code de marque et des labels.
- Mettre en place différents outils de communication :
 - o Magazine intercommunal,
 - o Portail internet intercommunal et réseaux sociaux
 - o Relations presse interne et externe
 - o Campagnes de communication et communication événementielle
 - o Signalétique
- Développer des outils de communication interne à l'Intercom en direction des agents

Priorités 2015

- Développer des outils permettant un meilleur fonctionnement de l'Intercom dans la mise en œuvre de son projet de mandat
- Positionner le territoire à travers une nouvelle entité visuelle basée essentiellement sur l'attractivité, une charte graphique, un code de marque et des labels.
- Mettre en place différents outils de communication :
 - o Magazine intercommunal,
 - o Portail internet intercommunal
 - o Relations presse interne et externe
 - o Signalétique

Indicateurs 2015

- Nombre de numéros de magazine publiés.
- Fréquentation du portail internet
- Questionnaires qualité
- Appropriation des outils par les acteurs du territoire

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 8 275.00 € Recettes : 0 €	1 poste de chargé de communication à temps plein 1 président 8 vice-présidents
Fonctionnement : Dépenses : 152 578.00 € Recettes : 0 €	

Subventions à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Sens	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015	
Dépenses de fonctionnement	Service communication	60632	Fournitures de petits équipements		2 000.00 €	
		6064	Fournitures administratives		200.00 €	
		6068	Autres matières et fournitures		150.00 €	
		6184	Versements à des organismes de formation		640.00 €	
		6231	Annonces et insertions		150.00 €	
		6232	Fêtes et cérémonies		1 300.00 €	
		6236	Catalogues et imprimés		100.00 €	
		6237	Publications		16 000.00 €	
		6261	Frais d'affranchissement		6 000.00 €	
		6262	Frais de télécommunications		150.00 €	
		6281	Concours divers		1 000.00 €	
		6332	Cotisations au FNAL		120.00 €	
		6336	Cotisations au CNFPT et centres de gestion		400.00 €	
		6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		75.00 €	
		64131	Rémunérations		21 400.00 €	
		64138	Autres indemnités		2 170.00 €	
		6451	Cotisations URSSAF		7 400.00 €	
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		1 000.00 €	
		6454	Cotisations aux ASSEDIC		1 300.00 €	
	6475	Médecine du travail		23.00 €		
		Service assemblée locale	60623	Alimentation		500.00 €
			6232	Fêtes et cérémonies		1 500.00 €
			6257	Réceptions		1 000.00 €
	6531		Indemnités		72 000.00 €	
	6533		Cotisations de retraite		4 000.00 €	
	6534		Cotisations de sécurité social – part patronale		12 000.00 €	
Total des dépenses de fonctionnement du programme 1 – mission 1					152 578.00 €	
Dépenses d'investissement	Service communication	2051	Concessions et droits similaires	Conception de la charte graphique	2 275.00 €	
		2051	Concessions et droits similaires	Conception signalétique des ZA	4 000.00 €	
		2051	Concessions et droits similaires	Réalisation d'un film institutionnel	2 000.00 €	
Total des dépenses d'investissement du programme 1 – mission 1					8 275.00 €	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, avec 0 voix contre, 5 abstentions et 48 voix pour

- **Valide** le programme 1 – mission 1 tel que décrit ci-dessus.

35-2015 : communication : charte graphique et identité de la collectivité

Rapporteur : Charly VARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, avec 0 voix contre, 7 abstentions et 46 voix pour

- **Autorise** la consultation d'agences de communication pour la réalisation de la charte graphique de l'Intercom, de son évolution d'identité, et de la déclinaison de cette charte à l'ensemble des documents de la collectivité,
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier

36-2015 : Projet de mandature : Programme 2 – Mission 1 Prospective et évolution du territoire

Rapporteur : Martine LEMOINE

Programme 2 – Mission 1 (opération 41)
Prospective et évolution du territoire

P.BAS – M.LEMOINE

Objectifs généraux de la mission

Prendre en compte les évolutions institutionnelles, sociales, sociétales, démographiques et économiques et concilier ses logiques pour proposer des projets opérationnels et stratégiques aux conseillers communautaires délégués et aux vice-présidents dans le cadre d'une démarche globale de prospective territoriale.

3 priorités :

- Une identité territoriale forte à développer pour une attractivité du territoire renforcée,
- Un développement territorial ouvert sur le monde, aux technologies et investissements d'avenir,
- Des services locaux pour toutes les générations pour favoriser le mieux vivre ensemble.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Faire entrer progressivement l'Intercom dans une démarche de prospective à travers ses 20 programmes/missions.
- Mettre en place des partenariats avec les Universités où les étudiants pour des missions spécifiques d'accompagnement de l'Intercom sur différentes thématiques.
- Faire réaliser et accompagner des études sur les politiques publiques de l'Intercom
- Travailler étroitement avec les intercommunalités voisines pour développer des partenariats.
- Participer aux études et travaux de prospective menés à l'échelle du département ou de la région Normandie

Priorités 2015

- Faire entrer progressivement l'Intercom dans une démarche de prospective à travers ses 20 programmes/missions.
- Réaliser un accompagnement de prospective sur la thématique des métiers d'art et du tourisme en lien avec le programme 5-1

Indicateurs 2015

- Appropriation du projet de mandat par les élus communautaire
- Résultats des études menées dans le cadre des réflexions prospectives
- Analyse des résultats de la réflexion « thématique métiers d'arts » et aboutissement des projets

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Néant	Directrice générale des services Directeur du développement économique et touristique

Subventions à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Valide** le programme 2 – mission 1 tel que décrit ci-dessus.

37-2015 : Projet de mandature : Programme 2 – Mission 2

Partenariats avec les communes rurales

Rapporteur : Philippe BAS

Programme 2 – Mission 2 (opération 42)

P.BAS – R.HEREL

Partenariats avec les communes rurales

Objectifs généraux de la mission

Mettre en place des logiques de développement et d'appui aux 27 communes rurales.

Mettre en œuvre en lien avec le Département et ses partenaires, une politique locale d'attractivité territoriale pour permettre l'accueil d'entreprises et de nouvelles populations. Cette finalité passe par une offre de santé en proximité répondant aux besoins, le développement de l'économie en circuits courts et la mobilisation des acteurs publics et privés sur des projets d'investissements structurants pour le territoire.

Proposer aux communes rurales de l'Intercom des services pour les aider dans leur fonctionnement.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Informer et conseiller les conseillers communautaires sur les évolutions législatives en matière d'évolution territoriale (communes nouvelles, élargissement des périmètres, fusion de régions, transfert de compétences, etc...)
- Informer les délégués communautaires, les conseils municipaux et les acteurs du territoire sur les politiques publiques de l'Intercom et leur mise en œuvre.
- Proposer des services communautaires en direction des communes rurales dans un souci d'économies et de mutualisation sur la base du volontariat des communes (assistance technique, marchés publics groupés, etc...)
- Proposer des partenariats entre l'Intercom et les communes pour aider les communes à obtenir des participations financières des autres collectivités (Département, pays de la baie, Europe,...)
- Bâtir un contrat de territoire entre le Département, l'Intercom et les communes pour la mandature
- Réfléchir à la pertinence de mettre en place des « contrats de ruralité » entre l'Intercom et les communes rurales sur des investissements communaux précis.

Priorités 2015

- Organiser une réunion d'information à l'ensemble des conseillers municipaux du territoire sur la thématique numérique et le dispositif des communes nouvelles
- Organiser des rencontres entre les 29 conseils municipaux et le bureau de l'Intercom pour présenter les politiques publiques de la collectivité et expliquer les choix entrepris.
- Bâtir un contrat de territoire entre le Département, l'Intercom et les communes pour la mandature.
- Proposer des partenariats entre l'Intercom et les communes pour aider les communes à obtenir des participations financières des autres collectivités (Département, pays de la baie, Europe,...)
- Poursuivre les partenariats aux services des communes : adhésion au SDEM, adhésion à des chenils, convention FDGDON.

Indicateurs 2015

- Nombre de réunions d'information proposées.
- Etat d'avancement du contrat de territoire avec le Conseil départemental.
- Montant des crédits obtenus via les collectivités (départementale, régionale et pays).
- Nombre de rencontres proposées aux élus des communes.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 20 000.00 € (SDEM) Recettes : 0 €	Directrice générale des services Directeur du développement économique
Fonctionnement Dépenses : 9 100.00 € Recettes : 0 €	

Subventions attribuées à des tiers

Structure bénéficiaire	2014	2015
Comité des fusillés de Beaucoudray (manifestation départementale)		1 000.00 €

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Section et sens	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	Service fourrière	60623	Alimentation		100.00 €
		611	Contrats de prestations de services		6 000.00 €
		6284	Redevances pour services rendus		1 500.00 €
		6288	Autres services extérieurs		1 500.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 2 – mission 2					9 100.00 €
Dépenses d'investissement	Service réseaux	2041582	Autres groupements – bâtiments et installations		20 000.00 €
Total des dépenses d'investissement du programme 2 – mission 2					20 000.00 €

➤ .

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** le programme 2 – mission 2 tel que décrit ci-dessus.

38-2015 : convention 2015 de lutte collective contre les rongeurs aquatiques nuisibles

Rapporteur : Philippe BAS

Monsieur le 1^{er} vice-président rappelle qu'il convient de poursuivre la campagne de piégeage conformément aux arrêtés préfectoraux de lutte collective de 2007 et de lutte obligatoire de 2012. Ces opérations visent à limiter les dégâts engendrés par ces rongeurs aquatiques fortement nuisibles, en terme environnemental, économique-agricole et sanitaire chez l'Homme.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer la convention 2015 avec le FDGDON

39-2015 : Subvention 2015 – comité de fusillé de Beaucoudray

Rapporteur : Daniel MACE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente la demande de subvention faite par le comité des fusillés de Beaucoudray d'un montant de 1 000.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le versement de la subvention de 1 000.00 € au comité de fusillé de Beaucoudray

40-2015 : Projet de mandature : Programme 3 – Mission 1

Finances et Ressources Humaines

Rapporteur : Daniel MACE

Programme 3 – Mission 1 (opération 43)

Finances et ressources humaines

D.MACE - P.MANSON

Objectifs généraux de la mission

Dans un contexte marqué par une évolution rapide de la réglementation, de la législation et du périmètre des collectivités locales le tout conjugué à une baisse des dotations de l'Etat menée dans l'objectif de redressement des comptes publics du pays, et à un contexte financier très mouvant, à travers cette mission 3-1, l'Intercom devra :

- Assurer la santé financière de son budget, le pilotage et la qualité comptable,
- Sécuriser en droit les décisions publiques et leur mise en œuvre,
- Assurer les missions statutaires et la gestion administrative de ses agents,
- Décider et mettre en œuvre des moyens pour disposer en permanence des personnels dont la collectivité a besoin afin de répondre aux missions de service public et aux projets décidés par la collectivité

Projets sur la mandature – 5 ans

Finances

- Réaliser une étude annuelle sur la situation financière de la collectivité à travers le compte administratif N-1
- Proposer une présentation des comptes administratifs et budgets plus facilement compréhensibles par l'ensemble des élus via les 20 programmes/missions, en sus des présentations standardisées M14.
- Valoriser le patrimoine de la collectivité en lien avec le programme/mission 7/2 gestion active du patrimoine
- Proposer des pistes d'économie au travers des charges financières de la collectivité et d'une affectation de crédits par service selon les priorités définies chaque année.
- Renégocier les emprunts en cours compte tenu des faibles taux.
- Travailler avec les partenaires de l'Intercom à la mise en place d'un groupement de commandes tout en conservant la volonté de travailler avec des entreprises locales
- Délivrer des délégations de paiement dans un cadre strict
- Tendre vers la mutualisation de services et de personnel avec les communes en lien avec le programme/mission 2/2 appui aux communes.
- Dématérialiser les procédures comptables.
- Développer le dialogue de gestion avec les 20 conseillers communautaires délégués en charge des 20 programmes/missions
- Travailler étroitement avec le programme/mission 3/2 pour bâtir un schéma de mutualisation pertinent, efficient et cohérent.

Ressources humaines

- Disposer de moyens humains de façon la plus juste possible aux besoins de la collectivité dans un souci de maîtrise des dépenses publiques.
- Mobiliser une équipe de collaborateurs compétents, dévoués et impliqués pour répondre aux besoins de l'Intercom.
- Assurer à chacun des agents un déroulement de carrière répondant aux attentes, aux objectifs individuels, aux capacités et au mérite.
- Mettre en place un travail concerté entre le personnel et les élus pour veiller à rendre un service optimum à la population du territoire.
- Veiller au partage des connaissances et des compétences pour assurer un suivi du fonctionnement de la collectivité en faisant face aux aléas, dans le respect de la confidentialité inscrite dans les droits et devoirs des agents publics.
- Veiller à des comportements exemplaires au service de tous et au sein des équipes
- Favoriser la reconnaissance de l'engagement de chacun
- Créer un esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance des agents sur les différents sites et lieux de travail.

Priorités 2015

Finances

- Réaliser une étude annuelle sur la situation financière de la collectivité à travers le compte administratif N-1
- Proposer une présentation des comptes administratifs et budgets plus facilement compréhensibles par l'ensemble des élus via les 20 programmes/missions, en sus des présentations standardisées M14.
- Travailler étroitement avec le programme/mission 3/2 pour bâtir un schéma de mutualisation pertinent, efficient et cohérent.
- Tendre vers la mutualisation de services et de personnel avec les communes en lien avec le programme/mission 2/2 appui aux communes.

Ressources humaines

- Maîtrise de la masse salariale
 - Mettre en place une trajectoire des emplois – Gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC)
 - Mise en place du document unique lié à la prévention, à la santé et la sécurité au travail (obligation réglementaire)
 - Formaliser des parcours de développement des compétences
-

Indicateurs 2015

- Evaluation de la santé financière de l'Intercom
- Nombre de procédures comptables améliorées
- Evolution de la masse salariale
- Qualité de la politique de management

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : néant	Directrice Générale des Services Responsable du pôle ressources – prospective et évaluation
Fonctionnement Dépenses : 530 900.00 € Recettes : 22 000.00 €	

Subventions à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Sens et section	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015	
Dépenses de fonctionnement	Administration générale	60612	Energie – électricité		2 500.00 €	
		60622	Carburants		1 200.00 €	
		60623	Alimentation		200.00 €	
		60631	Fournitures d'entretien		2 000.00 €	
		60632	Fournitures de petits équipements		1 000.00 €	
		6064	Fournitures administratives		14 000.00 €	
		611	Contrats de prestations de services		8 000.00 €	
		6135	Locations mobilières		12 000.00 €	
		61558	Autres biens mobiliers		800.00 €	
		6156	Maintenance		16 500.00 €	
		616	Primes d'assurances		23 000.00 €	
		6182	Documentation générale et technique		7 000.00 €	
		6226	Honoraires		3 000.00 €	
		6256	Missions		1 200.00 €	
		6261	Frais d'affranchissement		10 000.00 €	
		6262	Frais de télécommunications		14 000.00 €	
		627	Services bancaires et assimilés		100.00 €	
		6332	Cotisations versées au FNAL		1 000.00 €	
		6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		2 500.00 €	
		6338	Autres impôts, taxes,... sur rémunérations		600.00 €	
		64111	Rémunération principale		130 000.00 €	
		64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		7 000.00 €	
		64118	Autres indemnités		44 000.00 €	
		64168	Autres emplois d'insertion		10 000.00 €	
		6451	Cotisations à l'URSSAF		30 000.00 €	
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		45 000.00 €	
		6454	Cotisations aux ASSEDIC		2 500.00 €	
		6455	Cotisations pour assurance du personnel		61 000.00	
		6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		28 000.00 €	
		6554	Contributions aux organismes extérieurs		36 000.00 €	
		Service distributeur	60612	Energie – électricité		800.00 €
			611	Contrats de prestations de services		16 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement du programme 3 – mission 1					530 900.00 €	
Recettes de fonctionnement	Service administration générale	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		8 000.00 €	
		70845	Aux communes membres du GFP		14 000.00 €	
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 3 – mission 1					22 000.00 €	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** le programme 3 – mission 1 tel que décrit ci-dessus

41-2015 : Projet de mandature : Programme 3 – Mission 2

Commande Publique et schéma de mutualisation

Rapporteur : Freddy LAUBEL

Programme 3 – Mission 2 (opération 44)

D.MACE - F.LAUBEL

Commande publique et schéma de mutualisation

Objectifs généraux de la mission

Schéma de mutualisation

Dans le cadre de la nouvelle législation en vigueur l'Intercom doit proposer un schéma de mutualisation de ses services en lien avec ses 29 communes membres le tout dans un souci de meilleure utilisation de l'argent public et d'efficacités dans la réalisation des services aux citoyens.

Commande publique

La mission commande publique mettra en œuvre la gestion des moyens pour obtenir des prestations conformes aux besoins en préservant la sécurité des procédures notamment en intégrant les principes du codes des marchés publics dans sa gestion courante

Projets sur la mandature – 5 ans

Schéma de mutualisation

- Mettre en place le schéma de mutualisation et assurer son suivi.
- Faire vivre le schéma de mutualisation (le modifier et le faire évoluer en fonction des nouvelles exigences légales)
- Intégrer dans la mesure du possible les objectifs de développement et la prospective du territoire dans le schéma de mutualisation
- A travers un diagnostic, établir le mode de mutualisation (ascendante ou descendante) le mieux adapté à chacun des services.
- Optimiser le rapport Coût / Services rendus et à terme obtenir des économies du fait de la mutualisation

Commande publique

- Adapter administrativement et techniquement la procédure d'appel en fonction des spécificités de la consultation dans le respect du code des marchés publics.
- Intégrer la commission en amont de chaque consultation.
- Optimiser la procédure d'achats : acheter mieux
- Mettre en place un suivi (et une évaluation) de l'ensemble des contrats publics de l'Intercom et de leur révision

Priorités 2015

Schéma de mutualisation

- Mettre en place le schéma de mutualisation pour décembre 2015
- Etablir un rétro planning de réalisation du schéma de mutualisation pour respecter l'échéance (Etape 1 : réaliser une réunion d'information publique auprès des 29 conseils municipaux) Approche et présentation à déterminer (il faut que chacun reste libre de ses choix)
- Etablir un contact avec des CDC plus avancées sur le sujet afin de prendre les bonnes orientations
- Intégrer la possibilité de création de communes nouvelles dans le schéma de mutualisation.

Commande publique

- Faire un état des lieux sur la procédure d'achat au sein de l'IBV
- Préparer l'AO pour le déplacement du siège de l'IBV
- Recenser l'ensemble des contrats liés à la commande publique et préparer une procédure de suivi.

Indicateurs 2015

- Mesurer l'efficacité des orientations prises dans le cadre du schéma de mutualisation
- Rationalisation des moyens découlant des marchés publics passés

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains
	Directrice Générale des Services
	Responsable du pôle ressources – prospective et évaluation
	Responsable du service commande publique

Subventions à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** le programme 3 – mission 2 tel que décrit ci-dessus.

42-2015 : convention de mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président rappelle que, dans le cadre de la mise en concurrence obligatoire de fourniture et d'acheminement d'électricité, l'UGAP propose une convention de mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP.

Le recours à cette formule nous permet de répondre à l'évolution de la réglementation au 01.01.2016 (pour les puissances supérieures à 36 kva) et d'anticiper les futures obligations de mise en concurrence des tarifs bleus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer la convention ayant pour objet la mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP.

43-2015 : Projet de mandature : Programme 3 – Mission 3 Sécurité civile, pompiers, SDIS

Rapporteur : Charly VARIN

Programme 3 – Mission 3 (opération 45) Sécurité civile, pompiers, SDIS

D.MACE - M.DELABROISE

Objectifs généraux de la mission

Participer à la politique publique de distribution des secours conformément au schéma départemental d'analyse et de couverture des risques mis en place par le SDIS.

Contribuer financièrement à ces services de secours pour les 29 communes du territoire.

Participer aux échanges et partenariats entre l'Intercom, les sapeurs-pompiers du territoire et leurs associations

Projets sur la mandature – 5 ans

- Assurer une présence affirmée aux cotés des centres de secours et de nos sapeurs-pompiers volontaires, garants de la sécurité des personnes, qui doit rester une de nos priorités en complément des politiques de santé portée aussi par l'IBV tel que par exemple la mise en place du Pôle de Santé et du pôle de services + dans un souci d'offre globale et complémentaire.
- Sensibiliser les élus à la nécessité d'accompagner le SDIS dans la recherche de sapeurs-pompiers volontaires au service de notre sécurité et notamment au travers des personnels des collectivités.
- Assurer le relais en tant que nécessaire entre les différents acteurs chargés de notre sécurité tant civile que publique et participer à la mise en place des conditions les plus favorables à l'exercice de leurs missions au service de notre population.
- Assurer les personnes chargées de notre sécurité de la reconnaissance des élus et de la population de tout le territoire.
- Donner aux acteurs de la sécurité publique les moyens d'accomplir les missions pour lesquels ils se sont engagés.

Priorités 2015

- Identification de l' élu référent auprès des partenaires (réunions, présence aux cérémonies, etc...)
- Développer la recherche de sapeurs-pompiers volontaires au service de notre sécurité et notamment au travers des personnels des collectivités
- Mise en place de conventions avec les communes pour le versement du contingent incendie

Indicateurs 2015

- Evolution du nombre de sapeurs-pompiers volontaires sur le territoire
- Evolution financière des participations au SDIS
- Nombre de convention passée avec les communes pour le contingent incendie
- Participation financière apportées aux associations de sapeurs-pompiers volontaires

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 130.00 € Recettes : 752.94 € Fonctionnement : Dépenses : 461 000.00 € Recettes : 0 €	Directrice générale des services

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Amicale des sapeurs-pompiers volontaires SDIS	4 116.00 € 446 740.32 €	4 000.00 € (reporté) 449 000.00 €

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Sens - section	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	Service incendie	6553	Service d'incendie		449 000.00 €
		657341	Communes membres du GFP		12 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 3 – mission 3					461 000.00 €
Dépenses d'investissement	Service incendie	2041582	Autres groupement – bâtiments et installations	Subvention de 20% HT du centre de secours de Percy	130.00 €
Total des dépenses d'investissement affectées au programme 3 – mission 3					130.00 €
Recettes d'investissement	Service incendie	458201	Construction du centre de secours de Percy	Solde délégation maîtrise d'ouvrage du SDIS pour la construction du centre de secours de Percy	752.94 €
Total des recettes d'investissement affectées au programme 3 – mission 3					752.94 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 8 abstentions et 45 voix pour :

- **Valide** le programme 3 – mission 3 tel que décrit ci-dessus
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces nécessaires au versement par le SDIS d'une participation par agent communal sapeur-pompier volontaire
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces nécessaires au reversement aux communes employeurs de la participation du SDIS pour les sapeurs-pompiers volontaires employés par ses communes membres
- **Reporte** le vote de la subvention à l'amicale des pompiers

44-2015 : Projet de mandature : Programme 4 – Mission1

Développement économique, commerce, artisanat et ZA

Rapporteur : Régis BARBIER

Programme 4 – Mission 1 (opération 46)

JP.VAVASSEUR – R.BARBIER

Développement économique, commerce et artisanat – ZA

Objectif généraux de la mission

Stimuler l'activité économique du territoire en apportant des moyens d'investissement, en aidant les entreprises à se créer ou à se développer.

Contribuer, comme puissance publique, aux côtés des collectivités et des acteurs économiques, au développement, à l'attractivité et à la compétitivité du territoire et investissant, en fédérant les acteurs locaux et en proposant des animations en lien avec les dynamiques associatives.

Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises du territoire

Projets sur la mandature – 5 ans

- Faire un diagnostic complet des situations disponibles sur le territoire (commerces, savoir-faire,...)
- Développer ou intégrer un dispositif visant à assurer un développement économique offensif pour le territoire et notamment pour l'accueil d'entreprise sur les 2 zones d'activités stratégiques.
- Favoriser et travailler à l'accueil d'entreprises nouvelles sur notre territoire et nos 2 zones d'activités en lien avec les grands projets régionaux (sous-traitance EMR par ex.)
- Travailler avec les communes membres pour favoriser le développement économique endogène sur les communes en accompagnant les entreprises dans leurs projets de développement.
- Travailler sur la fiscalité professionnelle (CFE, FPZ)
- Travailler sur la mise en place d'un marketing territorial pour permettre l'identification du territoire, l'attractivité du territoire en lien avec le programme/mission 1/1 communication.
- Travailler à une politique de réserves foncières attractives sur le territoire en lien avec le programme/mission 4/2 Agriculture.
- Travailler à une évolution de la filière étain-cuivre sur Villedieu
- Préserver le savoir-faire et développer les compétences dans les métiers des métaux
- Dynamiser les commerces à travers des opérations événementielles fortes.
- Effectuer un recensement des commerces vacants.
- Travailler sur la fiscalité des commerces vides en lien avec les communes pour favoriser la baisse des loyers pour les rendre plus proche du marché et en tenant compte du contexte économique.
- Mettre en place un système fidélité et de chèques cadeaux unique et commun à tous les commerces du territoire.
- Sensibiliser les jeunes enfants à l'artisanat, favoriser la transmission du savoir au travers des TAP en lien avec le programme/mission 8/2 Education
- Favoriser les partenariats avec les écoles de formation.

Priorités 2015

- Faire un diagnostic des filières reprenant l'état des lieux du territoire
- Développer ou intégrer un dispositif visant à assurer un développement économique offensif pour le territoire et notamment pour l'accueil d'entreprise sur les zones d'activités stratégiques.
- Favoriser et travailler à l'accueil d'entreprises nouvelles sur notre territoire et nos zones d'activités en lien avec les grands projets régionaux (sous-traitance EMR par ex.)
- Mettre en place un système fidélité et chèques cadeaux unique et commun à tous les commerces du territoire.
- Mettre en place des outils de communication sur nos zones d'activités (signalétique), pour nos zones d'activités (communication externe)

Indicateurs 2015

- Nombre de projets d'accueil d'entreprises sur le territoire et emplois préservés ou créés
- Nombre de pas de porte repris ou confortés sur le territoire
- Avancement du dispositif de carte de fidélité et chèques cadeaux sur le territoire

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission, budget général	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 688 892.00 € Recettes : 645 360.00 €	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement : Dépenses : 332 656.00 € Recettes : 132 733.49 €	

Crédits affectés à la mission, budget annexe ZA Cacquevel	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 990 295.00 € Recettes : 990 295.00 €	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement : Dépenses : 1 050 040.00 € Recettes : 1 050 040.00 €	

Crédits affectés à la mission, budget annexe ZA La Colombe	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 926 267.00 € Recettes : 926 267.00 €	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement : Dépenses : 929 267.00 € Recettes : 929 267.00 €	

Subventions affectées à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Budget général	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	ZA Bertochère	63512	Taxes foncières		450.00 €
		66111	Intérêts réglés à l'échéance		76.00 €
	SM3	6132	Locations immobilières		71 000.00 €
		63512	Taxes foncières		24 600.00 €
	ZA Cacquevel	60611	Eau et assainissement		100.00 €
		60612	Energie – électricité		350.00 €
		6064	Fournitures administratives		1 500.00 €
		611	Contrats de prestations de services		5 890.00 €
		6262	Frais de télécommunications		2 400.00 €
		63512	Taxes foncières		13 000.00 €
		66111	Intérêts réglés à l'échéance		1 355.00 €
		6748			61 148.00 €
	ZA La Colombe	60611	Eau et assainissement		150.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		500.00 €
		60633	Fournitures de voirie		500.00 €
		611	Contrats de prestations de services		10 000.00 €
		62878	A d'autres organismes		16 680.00 €

		63512	Taxes foncières		9 000.00 €
		6521			3 000.00 €
		66111	Intérêts réglés à l'échéance		2 281.00 €
	ZA de la Sienne	60611	Eau et assainissement		300.00 €
		60612	Energie – électricité		6 000.00 €
		60628	Autres fournitures non stockées		2 500.00 €
		60632	Fournitures de petits équipements		500.00 €
		60633	Fournitures de voirie		200.00 €
		6064	Fournitures administratives		400.00 €
		611	Contrats de prestations de services		13 000.00 €
		63512	Taxes foncières		5 000.00 €
		66111	Intérêts réglés à l'échéance		6 000.00 €
	Collège	60611	Eau et assainissement		500.00 €
		60612	Energie – électricité		6 000.00 €
		60628	Autres fournitures non stockées		1 500.00 €
60632		Fournitures de petit équipement		2 000.00 €	
611		Contrats de prestations de services		800.00 €	
61522		Bâtiments		1 000.00 €	

		61523	Voies et réseaux		2 500.00 €
		63512	Taxes foncières		500.00 €
	Pussoir	61522	Bâtiments		150.00 €
		63512	Taxes foncières		276.00 €
	Développement économique	6332	Cotisations versées au FNAL		75.00 €
		6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		300.00 €
		6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		50.00 €
		64111	Rémunérations principales		11 000.00 €
		64118	Autres indemnités		5 500.00 €
		6451	Cotisations à l'URSSAF		600.00 €
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		5 000.00 €
		6475	Médecine du travail, pharmacie		25.00 €
	OCM	6558	Autres contributions obligatoires		37 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 4 mission 1					332 656.00 €
Recettes de fonctionnement	Pussoir	70878	Par d'autres redevables		50.00 €
		752	Revenus des immeubles		1 026.64 €
	ZA Cacquevel	70878	Par d'autres redevables		1 250.00 €
	SM3	70878	Par d'autres redevables		24 600.00 €

		752	Revenus des immeubles		71 000.00 €
	collège	70878	Par d'autres redevables		372.00 €
	ZA Sienne	752	Revenus des immeubles		22 435.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 4 mission 1					132 733.49 €
Dépenses d'investissement	ZA Bertochère	204133	Départements – projets d'infrastructures		446 800.00 €
	ZA Cacquevel	2181	Installations générales, agencements et aménagements		4 200.00 €
	Collège	2313	Constructions		16 500.00 €
	ZA Sienne	2313	Constructions		10 000.00 €
	ZA Colombe	276358	Autres groupements		179 457.00 €
	SEM	261	Titres de participation	Adhésion à la SEM Sénergie – bras armé du développement économique	31 935.00 €
Total des dépenses d'investissement affectées au programme 4 mission 1					688 892.00 €
Recettes d'investissement	ZA Sienne	024	Produits de cessions	Vente des bâtiments au conseil départemental	225 000.00 €
	ZA Bertochère	024	Produits de cessions	Vente des terrains de la Bertochère	420 360.00 €
Total des recettes d'investissement affectées au programme 4 mission 1					645 360.00 €

Budget annexe ZA La Colombe	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement		6015			926 267.00 €
		66111			2 000.00 €
		66112			1 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 4 – mission 1					929 267.00 €
Recettes de fonctionnement		74741			3 000.00 €
		71355			926 267.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 4 – mission 1					929 267.00 €
Dépenses d'investissement		3351			926 267.00 €
Total des dépenses d'investissement affectées au programme 4 – mission 1					926 267.00 €
Recettes d'investissement		1641			746 810.00 €
		168758			179 457.00 €
Total des recettes d'investissement affectées au programme 4 – mission 1					926 267.00 €

Budget annexe ZA Cacquevel	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement		002			24 997.00 €
		658		Arrondis TVA	2.00 €
		66111			34 746.00 €
		71335			874 042.00 €
		7133			116 253.00 €
Total des dépenses de fonctionnement du budget annexe ZA Cacquevel					1 050 040.00 €
Recettes de fonctionnement		7015	Ventes de terrains		89 853.00 €
		774		Participation du budget principal	86145 €
		7133			874 042.00 €
Total des recettes de fonctionnement du budget annexe ZA Cacquevel					1 050 040.00 €
Dépenses d'investissement		1641			39 965.00 €
		168758			76 288.00 €
		3351			874 042.00 €
Total des dépenses d'investissement du budget annexe ZA Cacquevel					990 295.00 €
Recettes d'investissement		3351			874 042.00 €
		3351			116 253.00 €
Total des recettes d'investissement					990 295.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide** le programme 4 – mission 1 tel que décrit ci-dessus

45-2015 : Compte de gestion et compte administratif du budget annexe ZA Le Cacquevel

Rapporteur : Daniel MACE

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2014 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Daniel MACE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que dans le compte administratif,
- 4) **Approuve** à l'unanimité le compte administratif 2014 du budget annexe de la ZA du Cacquevel,
- 5) **Approuve** à l'unanimité le compte de gestion 2014 du budget annexe de la ZA du Cacquevel.

Mr Marcel BOURDON quitte la salle et ne prend pas part au vote

46-2015 Budget primitif du budget annexe ZA Le Cacquevel

Rapporteur : Daniel MACE

Monsieur le Président présente le projet du budget annexe primitif 2015 de la ZA du Cacquevel et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Adopte** le budget annexe primitif 2015 de la ZA du Cacquevel de l'Intercom du bassin de Villedieu :
 - la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 050 040.00 €.
 - la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 990 295.00 €.

47-2015 : Compte de gestion et compte administratif du budget annexe ZA de la Colombe

Rapporteur : Daniel MACE

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2014 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Daniel MACE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que dans le compte administratif,
- 4) **Approuve** le compte administratif 2014 du budget annexe de la ZA La Colombe,
- 5) **Approuve** le compte de gestion 2014 du budget annexe de la ZA La Colombe.

Mr Marcel BOURDON quitte la salle et ne prend pas part au vote

48-2015 : Budget primitif du budget annexe ZA La Colombe

Rapporteur : Daniel MACE

Monsieur le Président présente le projet du budget annexe primitif 2015 de la ZA de La Colombe et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Adopte** le budget annexe primitif 2015 de la ZA de La Colombe de l'Intercom du bassin de Villedieu :
 - la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 929 267.00 €
 - la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 926 267.00 €

49-2015 : Vente d'un terrain ZA du Cacquevel

Rapporteur : Jean-Pierre VAVASSEUR

Monsieur le vice-président en charge du développement économique informe qu'il a rencontré un acquéreur, Mr Pajianandy, à plusieurs reprises.

Cette personne souhaite acquérir une parcelle de terrain sur la ZA du Cacquevel pour y implanter une usine de fabrication artisanale de biscuits.

Considérant la clôture de l'option faite par le Département sur une parcelle de 8 355 m² environ, la commission développement économique et les vice-présidents proposent de proposer à la vente :

- Parcelle 1 de 8 355 m² au prix de 66 000.00 € HT comme délibéré le 03.06.2013
- Parcelle 2 de 1 987.75 m² environ au prix de 23 853.00 € HT
- Soit un total de 10 342.75 m² pour un prix de 89 853.00 € HT
- D'appliquer la TVA sur marge liée à cette opération

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Valide** le principe de la vente d'une parcelle au profit de Mr Pajianandy pour l'implantation d'une biscuiterie,
- **Indique** que le bornage du lot 1 et d'une partie du lot 2 sera effectué dès que l'avant-projet sommaire aura été dessiné,
- **Fixe** le prix de vente à 89 853.00 € HT (la TVA sur marge en sus), étant précisé que les frais de bornage seront supportés par le vendeur et que les frais notariés sont pris en charge par l'acquéreur,
- **Autorise** monsieur le Président ou le vice-président en charge du développement économique à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de cette affaire.

50-2015 : Adhésion à la SEM Sénergie – développeur économique

Rapporteurs : Charly VARIN, Jean-Pierre VAVASSEUR

Monsieur le vice-président en charge du développement économique relate ses rencontres avec messieurs Gaudron et Dezellus, qui travaillent pour la SEM Sénergie, actuellement en charge du développement économique de la communauté de communes du Val de Sée.

Afin d'assurer une plus grande cohérence au sein de ces missions, la SEM a besoin d'un champ d'action territorial plus large. L'Intercom du bassin de Villedieu possède des outils de développement économique mais ne possède pas de développeur économique en interne.

Les vice-présidents, la commission développement économique et le bureau proposent de se doter d'un bras armé pour nous accompagner dans le développement de notre territoire en entrant au capital de la SEM Sénergie, afin de se garantir la collaboration de ces 2 personnes.

L'entrée au capital nécessite un apport de 31 935.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et avec 0 voix contre, 2 abstentions et 51 voix pour :

- **Autorise** l'adhésion à la SEM Sénergie, sous réserve que l'examen des statuts et des 3 derniers bilans financiers confirment le non engagement au-delà de l'apport initial
- **Autorise** le président à signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

51-2015 Location d'un local dans l'ancien collège de Saint-Pois

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le vice-président en charge des travaux propose de fixer un prix de loyer pour un atelier d'environ 200 m² situé dans l'ancien collège de Saint-Pois, et d'autoriser la signature d'un bail.

La demande de location est faite par une entreprise « copeaux et Cie » pour y installer son atelier de menuiserie.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** de fixer le loyer à 380.00 € par mois hors taxes et hors charges
- **D'autoriser** le président à signer le bail correspondant avec l'entreprise copeaux & co et toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier

52-2015 Avant-projet de l'aménagement du tourne à gauche sur la commune de Fleury

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président propose d'approuver les dispositions techniques et financières de l'avant-projet d'aménagement d'un tourne à gauche au lieu-dit La Bertochère sur la RD 924.

Cet avant-projet fixe à 316 000.00 € HT le coût du projet.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Approuve** les dispositions techniques et financières de l'avant-projet présentés par l'agence départementale Mer et Bocage, qui en a la délégation de maîtrise d'ouvrage.

53-2015 Projet de mandature – programme 4 – mission 2
Agriculture, industrie et innovation économique

Rapporteur : Ludovic BLIN

Programme 4 – Mission 2 (opération 47)

JP.VAVASSEUR – L.BLIN

Agriculture, industrie et innovation économique

Objectifs généraux de la mission

Anticiper les évolutions de l'agriculture du territoire pour en conforter et en développer durablement les composantes majeures autour d'une triple performance :

- Économique
- Environnementale
- Sociale

Atteindre ces objectifs en aidant à l'innovation.

Projets sur la mandature – 5 ans

- S'impliquer dans la construction des documents d'urbanisme : SCOT, PLU(I).
- Désigner des représentants de l'Intercom dans les différentes instances instructrice type CDCEA
- Travailler à une politique de réserves foncières attractives, limitant la consommation du foncier agricole sur le territoire en lien avec le programme/mission 4/1 développement économique.
- Promouvoir les circuits courts avec les acteurs du territoire.
- Faire la promotion de l'agriculture en favorisant les circuits courts dans les structures de l'Intercom et auprès de ses partenaires
- Développer un rôle d'accompagnant des projets d'énergies renouvelables sur le territoire
- Consolider les relations les industries du territoire
- Faire connaître sur internet le réseau de producteur locaux (outils de vente directe notamment) en lien avec le programme/mission 1/1 Communication

Priorités 2015

- Désigner des représentants de l'Intercom dans les différentes instances instructrice type CDCEA
- Faire la promotion de l'agriculture en favorisant les circuits courts dans les structures de l'Intercom et auprès de ses partenaires
- Développer un rôle d'accompagnant des projets d'énergies renouvelables et des projets agricoles sur le territoire

Indicateurs 2015

- Nombre de représentation de l'Intercom obtenues dans les instances
- Nombre de projets accompagnés sur le territoire
- Financements obtenus de la part des partenaires publics pour l'accompagnement des projets du territoire ayant trait à l'agriculture

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 100 000.00 € Recettes : 90 000.00 €	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement : néant	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Comice agricole Brécey (sous réserve de la participation de St-Pois)		200.00 €
Comice agricole Percy (sous réserve de la réception du dossier)		900.00 €
Solidarité paysanne		200.00 €

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Sens - section	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses d'investissement	Service SEM	261	Titres de participation	Participation à la SEM Imagine	100 000.00 €
Total des dépenses d'investissement affectées au programme 4 – mission 2					100 000.00 €
Recettes d'investissement	Service SEM	13241	Communes membres du GFP	Versement des droits de mutation	90 000.00 €
Total des recettes d'investissement affectées au programme 4 – mission 2					90 000.00 €

Mr Philippe BAS quitte la séance et donne procuration à Mr Charly VARIN. Le nombre de votant est toujours de 53 voix

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

➤ **Valide** le programme 4 – mission 2 tel que décrit ci-dessus.

54-2015 : Subventions 2015 aux comices agricoles de Percy, de Brécey et solidarité paysanne

Rapporteur : Daniel MACE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Accorde** 200.00 € au comice agricole de Brécey sous réserve de la participation d'agriculteurs de Saint-Pois.
- **Accorde** 900.00 € au comice agricole de Percy sous réserve du dépôt du dossier de demande de subvention.
- **Accorde** 200.00 € à l'association solidarité paysanne.

55-2015 : AIM – Accompagnement financier de l'Intercom

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le président propose de reporter au prochain conseil cette question. La reconduction de l'aide actée en 2014 est proposée par les vice-présidents, la commission développement économique et le bureau mais la structure bénéficiaire reste à définir.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** de reporter cette question lors d'un prochain conseil communautaire

56-2015 : Projet de mandature – Programme 4 – mission 3
Développement numérique

Rapporteur : Daniel VESVAL

Programme 4 – Mission 3 (opération 48)
Développement numérique

JP.VAVASSEUR – D.VESVAL

Objectifs généraux de la mission

Placer le développement de l'accès au numérique (et au très haut débit) comme une spécialisation du territoire pour le rendre plus attractifs, en lien avec le syndicat mixte Manche Numérique.

Développer les usages et services numériques en direction des usagers pour un service public de qualité et à l'interne de l'IBV pour une efficacité du fonctionnement de la collectivité.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Accompagner Manche Numérique dans la mise en place et la commercialisation du réseau MiMo
- Accompagner Manche Numérique dans la réalisation de la phase 1 du projet FTTH (canton de Percy et St Pois)
- Préparer la phase 2 du projet FTTH pour y inclure la totalité du territoire
- S'appuyer sur Manche Numérique pour développer les usages en direction des usagers (pôle de service...) et des collectivités

Priorités 2015

- Réseau MiMo
- Création du réseau FTTH sur le canton de Percy et St Pois
- Optimiser le coût de téléphone en utilisant de réseau et les services de Manche Numérique

Indicateurs 2015

- Nombre d'abonnés MiMo
- Montant des frais téléphoniques de l'IBV

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Lignes budgétaires affectées	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 392 000.00 € Recettes : 0€	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement Dépenses : 18 000.00 € Recettes : 0 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Participation au Syndicat Mixte Manche Numérique	9 512.88 €	10 000.00 €

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Sens - section	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement		6554	Contributions aux organismes de regroupement		10 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées à ce programme 4 – mission 3					10 000.00 €
Dépenses d'investissement		2041582	Autres groupements – bâtiments et installations	Déploiement du FTTH	392 000.00 €
Total des dépenses d'investissement affectées à ce programme 4 – mission 3					392 000.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide** le programme 4 – mission 3 tel que décrit ci-dessus.

57-2015 : Convention kit M – autorisation de signature

Rapporteur : Dominique ZALINSKI

Madame la vice-présidente en charge du tourisme présente le dispositif Kit M

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** monsieur le président à signer la convention de déploiement de l'application Kit M – territoires « primo-accédants ».

58-2015 : Projet de mandature – programme 5 – mission 1
Développement touristique et office de tourisme

Rapporteur : Dominique ZALINSKI

Programme 5 – Mission 1 (opération 49)
Développement touristique et office de tourisme

D.ZALINSKI – F.CAHU

Objectifs généraux de la mission

Définir une politique touristique offensive pour le territoire et la développer à travers 2 axes majeurs :

- Villedieu-Les-Poêles, ville et métiers d'art, pôle touristique majeur du département,
- La randonnée et le bocage, pour un tourisme vert dans nos 27 communes du bocage.

Mener et coordonner l'ensemble des activités touristiques du territoire dans la recherche constante d'un retour sur investissement optimisé.

Projets sur la mandature – 5 ans

Sur Villedieu-les-Poêles :

- Renforcer l'attractivité de la ville centre en créant une structure parapublique pour la gestion de l'office de tourisme vitrine des métiers d'arts pour porter les orientations de la politique touristique de l'Intercom en lien avec la municipalité de Villedieu.
- Placer l'accueil et l'installation d'artisans d'art et les accompagner en lien avec le programme/mission 5/2 pour en faire le noyau dur de l'attractivité touristique de Villedieu.

Sur tout le territoire de l'IBV

- Valoriser le patrimoine touristique et culturel en créant des circuits de randonnées à thèmes.
- Développer les animations.
- Sensibiliser les hébergeurs au classement et à la démarche qualité.
- Etendre la taxe de séjour à tout le territoire pour obtenir des moyens visant à financer la politique touristique territoriale
- Développer des offres attractives hors saison.

Priorités 2015

- Poursuivre la réflexion en cours sur la structure parapublique visant à porter la politique touristique
- Diagnostic touristique à mener avec Manche Tourisme.
- Retisser les liens avec l'ensemble des acteurs touristiques du territoire

Indicateurs 2015

- Date de mise en place de la nouvelle structure touristique.
- Fréquentation de l'office de tourisme
- Nombre et fréquentation des animations mises en place

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains
Investissement : néant	Directrice de l'office de tourisme Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement Dépenses : 171 510.00 € Recettes : 7 520.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Participation à l'association office de tourisme	84 220.00 €	94 000.00 €
Association sauvegarde patrimoine en val de sienne	1 088.10 €	1 975.00 €

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Sens - section	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	Service office de tourisme	60611	Eau et assainissement		200.00 €
		60612	Energie – électricité		3 000.00 €
		60622	Carburants		150.00 €
		60623	Alimentation		2 300.00 €
		60631	Fournitures d'entretien		100.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		500.00 €
		6064	Fournitures administratives		1 500.00 €
		611	Contrats de prestations de services		660.00 €
		6135	Locations mobilières		1 000.00 €
		6156	Maintenance		1 300.00 €
		6226	Honoraires		3 000.00 €
		6231	Annonces et insertions		150.00 €
		6232	Fêtes et cérémonies		500.00 €
		6238	Divers		2 500.00 €
		6256	Missions		700.00 €
		6262	Frais de télécommunications		3 500.00 €
6281	Concours divers (cotisations,...)		1 000.00 €		

		6332	Cotisations versées au FNAL		150.00 €
		6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		500.00 €
		6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		100.00 €
		64111	Rémunération principale		22 000.00 €
		64118	Autres indemnités		11 000.00 €
		6451	Cotisations à l'URSSAF		1 200.00 €
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		10 000.00 €
		6475	Médecine du travail, pharmacie		50.00 €
		6574	Subventions de fonctionnement aux associations		94 000.00 €
		6817	Dotations aux provisions		10 400.00 €
	Service camping car	60611	Eau et assainissement		50.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 5 – mission 1					171 510.00 €
Recettes de fonctionnement	Service camping car	70878	Par d'autres redevables		20.00 €
	Service office de tourisme	7362	Taxes de séjour		7 500.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 5 – mission 1					7 520.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** le programme 5 – mission 1 tel que décrit ci-dessus.

59-2015 : Subventions 2015

Rapporteur : Daniel MACE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Accorde** la subvention de 94 000.00 € à l'association office de tourisme
- **Accorde** la subvention de 1 975.00 € à l'association de sauvegarde du patrimoine en val de Sienne

60-2015 : Projet de mandature – programme 5 – mission 2 – métiers d’art et labellisation

Rapporteur : Dominique ZALINSKI

Programme 5 – Mission 2 (opération 50)
Métiers d’art et labellisation

D.ZALINSKI – R.GUAINE

Objectifs généraux de la mission

Renforcer une dynamique territoriale autour de l’accueil de métiers d’arts sur le territoire.

Proposer des outils et services sur la ville centre pour conforter la présence d’artisans et métiers d’art.

Travailler à la valorisation des savoir-faire locaux et des spécificités locales,

Participer activement à la construction du label pays d’art et d’histoire en lien avec le pays de la baie du Mont-Saint-Michel dans une logique de renforcement de l’attractivité territoriale de Villedieu-Les-Poêles.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Créer une structure spécifique aux Métiers d’Art pour favoriser l’accueil et assurer la promotion, en lien avec la ville de Villedieu-les-Poêles.
- Favoriser l’installation d’artisans d’art et les accompagner via un partenariat avec le pays de la baie du Mont-Saint-Michel et l’obtention de crédits européens dans le cadre de la démarche pays d’art et d’histoire.
- Veiller à la transmission des savoir-faire.
- Inscrire le territoire dans le montage du label « Villes et Pays d’Art et d’Histoire » avec le Pays de la baie du Mont-Saint-Michel.
- Travailler avec les professionnels à forte notoriété (Fonderie de cloches, zoo de Champrépus) pour proposer des opérations à l’échelle nationale et/ou européenne.

Priorités 2015

- Créer une structure spécifique aux Métiers d’Art pour favoriser l’accueil et assurer la promotion.
- Favoriser l’installation d’artisans d’art et les accompagner via un partenariat avec le pays de la baie du Mont-Saint-Michel et l’obtention de crédits européens dans le cadre de la démarche pays d’art et d’histoire, en lien avec la ville de Villedieu-les-Poêles

Indicateurs 2015

- Date de la création de la structure
- Nombre de nouveaux artisans accueillis

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : néant	Directrice de l’office de tourisme Directeur adjoint chargé de l’aménagement du territoire.
Fonctionnement : Dépenses : 20 000.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Participation à la structure Métiers d’art	3 000 €	

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l’examen du point 4.

Sens - section	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	Service office de tourisme	60632	Fournitures de petit équipement		20 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement					20 000.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide** le programme 5 – mission 2 tel que décrit ci-dessus.

61-2015 : Projet de mandature – programme 6 – mission 1 – environnement - déchets

Rapporteur : Marc BRIENS

Programme 6 – Mission 1
Environnement – déchets

M.BRIENS – M.LHULLIER

Objectifs généraux de la mission

Inciter à une plus forte valorisation des déchets avec l'objectif de limiter les capacités de traitement au plus juste des besoins du territoire et diminuer les coûts.

Travailler à l'harmonisation la plus large possible de l'ensemble de la collecte et du traitement des déchets du territoire.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Proposer une qualité de service identique à l'ensemble du territoire dans un souci d'efficacité et de mutualisation des moyens (collecte-traitement-valorisation-déchetteries).
- Réduire la production de déchets à la source afin de préserver les ressources naturelles et maîtriser les coûts de gestion. (- 7 % par an conformément aux objectifs des lois grenelle)
- Travailler avec les acteurs locaux pour limiter le transport des déchets verts et branchages en favorisant leur valorisation en proximité.
- Être en mesure de proposer une fiscalité la plus supportable par tous : particuliers, professionnels.

Priorités 2015

- Arbitrage quant à l'adhésion au Syndicat Mixte du Point Fort pour les 12 communes de Percy
- Arbitrage sur le mode de collecte (régie ou prestation)
- Arbitrage sur l'harmonisation du nombre de passage à l'échelle de l'IBV
- Arbitrage sur le maintien d'un service de collecte différent sur Villedieu : ramassage des déchets verts, des sacs jaunes et des sacs bleus.
- Déchets verts et branchages : solution de proximité à mettre en place pour éviter leur transport à 55 km et limiter les coûts
- Expérimentation de Percy : insertion d'une part incitative à la TEOM, après validation par la DGFIP

Indicateurs 2015

- Aboutissement des différentes priorités 2015 au 15 octobre 2015, date obligatoire de vote des nouvelles mesures
- Appropriations par les habitants et acteurs économiques des nouvelles mesures

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 191 196.56.00 € Recettes : 171 046.56 €	Chef de service Environnement et bâtiments
Fonctionnement : Dépenses : 1 394 675.00 € Recettes : 1 332 975.00 € €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Participation au SM du Point Fort	521 892.00 €	565 500.00 €

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Budget général	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	de déchets	60612	Energie – électricité		1 500.00 €
		60622	Carburants		35 355.00 €
		60631	Fournitures d'entretien		500.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		3 000.00 €
		60633	Fournitures de voirie		55 000.00 €
		60636	Vêtements de travail		800.00 €
		6064	Fournitures administratives		300.00 €
		611	Contrats de prestations de services		390 000 €
		61551	Matériel roulant		40 000.00 €
		6156	Maintenance		8 500.00 €
		616	Primes d'assurances		1 200.00 €
		6231	Annonces et insertions		1 000.00 €
		6256	Missions		150.00 €
		6262	Frais de télécommunications		400.00 €
		6332	Cotisations versées au FNAL		670.00 €
		6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		2 100.00 €
		6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		400.00 €

		63512	Taxes foncières		3 300.00 €
		6355	Taxes et impôts sur les véhicules		1 500.00 €
		64111	Rémunération principale		128 000.00 €
		64112	NBI, SFT et indemnités de résidence		3 600.00 €
		64118	Autres indemnités		14 700.00 €
		64131	Rémunérations		5 000.00 €
		64138	Autres indemnités		500.00 €
		6451	Cotisation URSSAF		25 000.00 €
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		41 000.00 €
		6454	Cotisations ASSEDIC		500.00 €
		6475	Médecine de travail, pharmacie		500.00 €
		6554	Contributions aux organismes de regroupement		565 500.00 €
		66111	Intérêts réglés à l'échéance		3 000.00 €
	Service eaux	6218	Autre personnel extérieur		700.00 €
		6554	Contributions aux organismes de regroupement		61 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 6 – mission 1					1 394 675.00

Recettes de fonctionnement	Service déchets	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		3 000.00 €
		70612	Redevance spéciale		7 000.00 €
		70878	Par d'autres redevables		2 500.00 €
		7331	TEOM		1 195 475.00 €
		758	Produits divers de gestion courante		125 000.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 6 – mission 1					1 332 975.00 €
Dépenses d'investissement	Service eaux	2041582	Autres groupements – bâtiments et installations		150.00 €
	Service déchets	21571	Matériel roulant – voirie		171 046.56 €
		2313	constructions		20 000.00 €
Total des dépenses d'investissement affectées au programme 6 – mission 1					191 196.56 €
Recette d'investissement	Service déchets	1641	Emprunts en euro		171 046.56 €
Total des recettes d'investissement affectées au programme 6 – mission 1					171 046.56 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et avec 9 voix contre, 0 abstentions et 44 voix pour

- Valide le programme 6 – mission 1 tel que décrit ci-dessus.

62-2015 : Compte de gestion et compte administratif du budget annexe SPANC

Rapporteur : Daniel MACE

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2014 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Daniel MACE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que dans le compte administratif,
- 4) **approuve** à l'unanimité le compte administratif 2014 du budget annexe SPANC,
- 5) **approuve** à l'unanimité le compte de gestion 2014 du budget annexe SPANC.

Mr Marcel BOURDON quitte la salle et ne prend pas part au vote

63-2015 : Budget primitif du budget annexe SPANC

Rapporteur : Daniel MACE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente le projet du budget annexe primitif 2015 du SPANC et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Adopte** le budget annexe primitif 2015 du SPANC de l'Intercom du bassin de Villedieu :
 - la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 45 001.00 €
 - la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 0.00 €

64-2015 : représentant au syndicat mixte du bassin des côtiers Granvillais

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le président informe l'assemblée que l'Intercom doit désigner un représentant pour siéger au syndicat mixte du bassin des côtiers Granvillais.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Désigne** Monsieur Yves Thebault délégué de l'Intercom au syndicat mixte du bassin des côtiers Granvillais

65-2015 : Projet de mandature – programme 6 – mission 2
Chemins de randonnée

Rapporteur : Marc BRIENS

Programme 6 – Mission 2 (opération 52)
Chemins de randonnée

M.BRIENS – D.GUILBERT

Objectifs généraux de la mission

Entretien et veiller aux bonnes pratiques des chemins ruraux, pièces maîtresses de la diversité paysagère de notre territoire.
Valoriser les chemins de randonnée pour en faire un atout touristique majeur de notre territoire en lien avec la mission 5-1 Tourisme.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Répertorier tous les chemins du territoire
- Assurer l'entretien des chemins de randonnée du territoire en lien avec les propriétaires riverains et les communes
- Valoriser les chemins de randonnée à l'échelle de l'IBV en lien avec le programme 5 – mission 1 de développement touristique
- Mettre en place des circuits de randonnée selon les utilisateurs (quads, équestre, moto, pédestre,...)

Priorités 2015

- Editer des topoguides actualisés et à l'échelle de l'IBV
- Mettre en place un schéma d'entretien des chemins de randonnée efficient et économe
- Mettre en place un programme de balisage, favorisant les boucles et les circuits de voyageurs
- Arbitrer sur une politique de services pour le tourisme de randonnée

Indicateurs 2015

- Qualité des prestations d'entretien pendant la saison 2015
- Avancement de la mise en place du balisage

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 500.00 € Recettes : 0 €	Responsable du pôle environnement et patrimoine
Fonctionnement : Dépenses : 164 270.00 € Recettes : 10 000.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Budget général	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	Service chemin – espaces verts	60622	Carburants		1 400.00 €
		60631	Fournitures d'entretien		100.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		300.00 €
		60633	Fourniture de voirie		1 000.00 €
		60636	Vêtements de travail		300.00 €
		611	Contrats de prestations de services		110 000.00 €
		6135	Locations mobilières		400.00 €
		61521	Terrains		1 000.00 €
		61551	Matériel roulant		1 500.00 €
		61558	Autres biens mobiliers		1 500.00 €
		6262	Frais de télécommunications		350.00 €
		6332	Cotisations versées au FNAL		250.00 €
6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		300.00 €		

		6338	Autres impôts, taxes,... sur rémunérations		120.00 €
		63512	Taxes foncières		50.00 €
		64111	Rémunération principale		20 000.00 €
		64118	Autres indemnités		2 000.00 €
		64168	Autres emplois d'insertion		17 500.00 €
		6451	Cotisation URSSAF		5 000.00 €
		6454	Cotisations ASSEDIC		1 200.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 6 – mission 2					164 270.00 €
Recettes de fonctionnement	Service chemin	6419	Remboursements sur rémunération du personnel		10 000.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 6 – mission 2					10 000.00 €
Dépenses d'investissement	Service chemin	2188	Autres immobilisations corporelles	Souffleuse à dos	500.00 €
Total des dépenses d'investissement affectées au programme 6 – mission 2					500.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** le programme 6 – mission 2 tel que décrit ci-dessus.

66-2015 : Projet de mandature – programme 6 – mission 3
Développement durable – Agenda 21

Rapporteur : Marc BRIENS

Programme 6 – Mission 3

Développement durable - agenda 21

M.BRIENS – MA.MORIN

Objectifs généraux de la mission

Intégrer et évaluer les principes du développement durable dans les décisions, dans les interventions et les pratiques de l'Intercom.

Favoriser les éco-comportements auprès de la population du territoire

Conduire à l'échelle territoriale une politique de performance énergétique de l'habitat, facteur d'emplois, de lutte contre la précarité énergétique et d'attractivité.

Conduire la transition écologique du territoire communautaire notamment sur les aspects transition énergétique et biodiversité.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Sensibiliser et accompagner les habitants du territoire aux enjeux du changement climatique.
- Faire du territoire un exemple en matière de transition écologique dans une logique de valorisation et de préservation du patrimoine. (biodiversité et écosystèmes)
- Assurer le rôle de personne publique associée dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU des communes pour un basculement progressif vers un PLUi).
- Décliner sur le territoire le PIG – Programme d'Intérêt général de l'habitat axé sur la lutte contre la précarité énergétique.
- Inscrire l'Intercom dans le dispositif départemental de financement local en faveur de la rénovation thermique et architecturale des logements des particuliers.
- Se positionner comme territoire pilote à l'échelle du pays de la baie pour proposer aux habitants des diagnostics thermographiques des habitations.
- Objectif 0 phyto

Priorités 2015

- Sensibiliser et accompagner les habitants du territoire aux enjeux du changement climatique.
- Assurer le rôle de personne publique associée dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU et cartes communales des communes pour un basculement progressif vers un PLUi).
- Objectif 0 phyto

Indicateurs 2015

- Avancement des PLU des communes en lien avec le SCOT du pays de la baie
- Intégration des communes de l'ex-canton de Percy dans le SCOT du pays de la baie

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : néant	Responsable du pôle environnement et patrimoine
Fonctionnement : Dépenses : 1 000.00 €	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Participation au PIG		

Observations / commentaires

Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** le programme 6 – mission 3 tel que décrit ci-dessus.

67-2015 : Projet de mandature – programme 7 – mission 1
Bâtiments et travaux en régie

Rapporteur : Daniel BIDE

Programme 7 – Mission 1 (opération 54)
Bâtiments et travaux en régie

D.BIDE – Y.LECOURT

Objectifs généraux de la mission

Gérer, entretenir et faire évoluer le patrimoine de l'Intercom, bâti ou non bâti en adéquation avec les besoins ou les obligations de la collectivité et les évolutions réglementaires (loi accessibilité, grenelle de l'environnement, évolution des compétences,...)

Assurer l'entretien et les petits travaux sur les bâtiments de l'Intercom en régie.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Mener la rénovation du 2^{ème} étage du pôle de services + en vue d'y installer le siège social de l'Intercom et des bureaux supplémentaires pour les services publics locaux.
- Aménager des locaux techniques pour les services de l'Intercom (ateliers au sein de la ZA de la Sienn)
- Limiter les travaux en régie en préférant les marchés publics pour apporter des marchés aux entreprises et ainsi soutenir l'activité.
- Privilégier l'entretien et la rénovation de nos bâtiments et non la construction.
- Mutualiser l'entretien et l'usage des bâtiments et des compétences entre collectivités.
- Aménager une aire de passage pour les gens du voyage
- Aménager une aire de camping-cars à l'échelle du territoire
- Aménager une déchetterie sur le secteur de l'ex-canton de Saint-Pois en lien avec l'objectif de qualité de services identique sur le territoire en matière de déchets. Programme/mission 6/1 Environnement déchets.
- Mise aux normes des bâtiments de l'ALSH de Villedieu (Bâtiments C) en lien avec le programme/mission 8/1 Education péri et extra-scolaire et RAM.

Priorités 2015

- Mener la rénovation du 2^{ème} étage du pôle de services en vue d'y installer le siège social de l'Intercom et des bureaux supplémentaires pour les services publics locaux.
- Aménager des locaux techniques pour les services de l'Intercom (ateliers au sein de la ZA de la Sienn).
- Aménager une déchetterie sur le secteur de l'ex-canton de Saint-Pois en lien avec le Programme/mission 6/1 Environnement déchets.
- Poursuite de la réflexion sur l'aménagement d'une aire de passage pour les gens du voyage
- Mener de petits travaux en régie au PSLA de Villedieu

Indicateurs 2015

- Respect du code des marchés publics et des délais pour les différents travaux

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 675 171.25 € Recettes : 207 000.00 € fonctionnement dépenses : 179 128.00 € recettes : 10 000.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Budget général	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	Service technique	60622	Carburants		1 000.00 €
		60628	Autres fournitures non stockées		1 000.00 €
		60631	Fournitures d'entretien		250.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		1 500.00 €
		60636	Vêtement de travail		450.00 €
		6064	Fournitures administratives		150.00 €
		61551	Matériel roulant		2 000.00 €
		61558	Autres biens mobiliers		400.00 €
		6184	Versements à des organismes de formation		400.00 €
		6256	Missions		1 200.00 €
		6262	Frais de télécommunications		400.00 €
		6332	Cotisations versées au FNAL		550.00 €
		6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		1 350.00 €
		6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		350.00 €
		64111	Rémunération principale		80 000.00 €
		64112	NBI, SFT et indemnités de résidence		4 000.00 €
		64118	Autres indemnités		21 000.00 €

		64168	Autres emplois d'insertion		20 700.00 €
		6451	Cotisation URSSAF		14 900.00 €
		6453	Cotisations caisses de retraite		26 178.00 €
		6454	Cotisations ASSEDIC		1 530.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 7 mission 1					179 128.00 €
Recettes de fonctionnement	de technique	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		10 000.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 7 – mission 1					10 000.00 €
Dépenses d'investissement	Service parc privé non locatif	2183	Matériel de bureau et matériel informatique		25 000.00 €
		2184	Mobilier		25 000.00 €
		2313	Constructions		621 171.25 €
	Service technique	2188	Autres immobilisations corporelles		4 000.00 €
Total des dépenses d'investissement affectées au programme 7 – mission 1					675 171.25 €
Recettes d'investissement	Service parc privé non locatif	1341	DETR		207 000.00 €
Total des recettes d'investissement affectées au programme 7 – mission 1					207 000.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et avec 9 voix contre, 0 abstention et 44 voix pour :

- **Valide** le programme 7 – mission 1 tel que décrit ci-dessus.

68-2015 : Projet de siège social
Aménagement du 2^{ème} étage du pôle de Services

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le président rappelle que le sujet avait été évoqué lors d'une réunion « OFF » du 26 février et qu'une visite a été organisée le 21 mars 2015.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** le projet du siège social au 2^{ème} étage du pôle de services.
- **Autorise** le président à lancer les marchés nécessaires à la réalisation de cette opération.
- **Autorise** le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

69-2015 : Projet de mandature – Programme 7 –mission 2
Gestion active du patrimoine

Rapporteur : Daniel BIDE

Programme 7 – Mission 2 (opération 55)
Gestion active du patrimoine

D.BIDET – M.ALIX

Objectifs généraux de la mission

Assurer la mise en conformité des bâtiments de l'Intercom au regard des enjeux de performance énergétique du bâti dans un souci de moindre consommation d'énergie carbonée.

Mettre en place une gestion active du patrimoine (vente, travaux, restauration) permettant d'anticiper les besoins à venir de la collectivité pour ne plus être dans une gestion à court terme, et bâtir un plan pluriannuel d'investissement sur les bâtiments.

Prendre en compte les préoccupations sociétales fortes et grandissantes pour une nécessaire gestion concertée des espaces et recherche de mutualisations avec les autres collectivités.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Faire un recensement des bâtiments et du patrimoine du territoire
- Recenser les bâtiments religieux (Eglise) et travailler avec les communes pour monter un plan pluriannuel d'entretien et de gestion partagé.
- Limiter le parc des bâtiments au travers d'une politique définie

Priorités 2015

- Faire un recensement complet des bâtiments et du patrimoine du territoire en lien avec les agences spécialisées (CAUE, Agence Manche Energie, SDEM,...)

Indicateurs 2015

- Respect du code des marchés publics et des délais pour les différents travaux
- Bâtiments rénovés et travaux réalisés pendant la mandature et bilan carbone

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 18 200.00 € Recettes : 1 500.00 €	Chef de service environnement et bâtiments
Fonctionnement : Dépenses : 50 950.00 € Recettes : 101 521.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Budget général	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	Logement HB	60628	Autres fournitures non stockées		50.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		100.00 €
		61522	Bâtiments		150.00 €
		66111	intérêts		500.00 €
	Logement Maupertuis	60628	Autres fournitures non stockées		50.00 €
		61522	Bâtiments		150.00 €
		63512	Taxes foncières		750.00 €
		66111	intérêts		2 650.00 €
	gendarmerie	60628	Autres fournitures non stockées		2 000.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		800.00 €
		611	Contrats de prestations de services		310.00 €
		61522	Bâtiments		1 500.00 €
		63512	Taxes foncières		4 800.00 €
		63513	Autres impôts locaux		250.00 €
		66111	intérêts		18 030.00 €
Trésorerie	60632	Fournitures de petit équipement		50.00 €	
	66111	intérêts		210.00 €	

	Habitat	611	Contrats de prestations de services		3 000.00 €
		6228	divers		14 000.00 €
	ISEMA	61522	bâtiments		1 000.00 €
		6156	Maintenance		250.00 €
		66111	intérêts		350.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 7 – mission 2					50 950.00 €
Recettes de fonctionnement	Logement Maupertuis	752	Revenus des immeubles		9 850.00 €
	Logement HB	752	Revenus des immeubles		13 100.00 €
	trésorerie	752	Revenus des immeubles		5 000.00 €
	Gendarmerie	752	Revenus des immeubles		47 571.00 €
	ISEMA	752	Revenus des immeubles		26 000.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 7 – mission 2					101 521.00 €
Dépenses d'investissement	Néant	165	Dépôts et cautionnement		1 500.00 €
	Habitat	20422	Privé – bâtiments et installations		12 500.00 €
	Gendarmerie	21318	Autres bâtiments publics		3 600.00 €
	Logement Maupertuis	2132	Immeubles de rapport		600.00 €

Total des dépenses d'investissement affectées au programme 7 – mission 2					18 200.00 €
Recettes d'investissement	néant	165	Dépôts et cautionnement		1 500.00 €
Total des recettes d'investissement affectées au programme 7 – mission 2					1 500.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** le programme 7 – mission 2 tel que décrit ci-dessus.

70-2015 : Projet de mandature – Programme 8–mission 1
Affaires scolaires, péri et extrascolaire, RAM

Rapporteur : Marcel BOURDON

Programme 8 – Mission 1 (opération 56)
Affaires scolaires, péri et extra scolaire, RAM

M.BOURDON – B.DESDEVISES

Objectifs généraux de la mission

Apporter des services de qualité aux enfants et aux jeunes du territoire de l'IBV.

Offrir à la jeunesse et aux jeunes parents, des conditions de formation et d'épanouissement et permettre ainsi la meilleure insertion possible dans le territoire,

Prendre en compte l'ensemble des préoccupations, des temps de vie des jeunes en confortant les partenariats sur le territoire communautaire.

Inscrire nos interventions dans des schémas de qualité et favoriser l'information en direction des familles pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Conforter nos actions de service aux populations dans le prolongement de la fusion des trois ex-communautés, avec un souci de « mutualisation inter-sites »
- Augmenter le nombre d'utilisateurs et d'usagers des services en lien avec le programme/mission 1/1 Communication
- Mise aux normes des bâtiments de l'ALSH de Villedieu (Bâtiments C) en lien avec le programme/mission 7/1 Bâtiments et travaux

Priorités 2015

- Faire croître le nombre de participants aux activités et d'usagers aux ALSH en assurant une communication sur les services et activités proposés en lien avec la mission 1/1 communication.
- Construire un projet pédagogique en lien avec le PESL autour de 4 axes :
 - o Estime de soi,
 - o Citoyenneté,
 - o Vivre ensemble,
 - o Vision sur l'avenir.
- Mettre en place un protocole santé et protocole ménage répondant aux obligations (Ex : grippe, produits entretiens neutres pour l'environnement des jeunes enfants, etc...)
- Harmoniser les subventions aux écoles pour la rentrée 2015/2016

Indicateurs 2015

- Enquête de satisfaction : fiches parents
- Nombre de participants aux activités et fréquentation des ALSH
- Suivi de l'activité du RAM

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 34 195.53 € Recettes : 313 930.76 €	Directeur Education Animation jeunesse Chef de service RAM Directeurs des ALSH
Fonctionnement : dépenses : 866 855.00 € recettes : 198 700.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Association parents d'élèves de St-Pois	3 900.00 €	3 200.00 €
Association parents d'élèves de Coulouvray	2 600.00 €	2 000.00 €
Collège le dinandier + association sportive	5 672.90 €	18 000 € (pour l'ensemble des collèges et de leurs associations sportives)
Collège Percy + association sportive	8 350.00 €	
Collège la Haye-Pesnel	688.00 €	

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

BUDGET GENERAL	SERVICES	ARTICLES	INTITULE	COMMENTAIRES	BP 2015
DEPENSES FONCTIONNEMENT	DE ALSH	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		1 500.00 €
		60612	ENERGIE – ELECTRICITE		6 000.00 €
		60613	CHAUFFAGE URBAIN		5 500.00 €
		60618	AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES		100.00 €
		60621	COMBUSTIBLES		5 500.00 €
		60622	CARBURANTS		100.00 €
		60623	ALIMENTATION		32 000.00 €
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		4 000.00 €
		60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN		3 500.00 €
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		12 000.00 €
		6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		3 500.00 €
		6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		9 000.00 €
		611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		9 025.00 €
		6135	LOCATIONS MOBILIERES		100.00 €
		61522	BATIMENTS		1 000.00 €
61551	MATERIEL ROULANT		50.00 €		

		61558	AUTRES BIENS MOBILIERS		200.00 €
		6156	MAINTENANCE		4 000.00 €
		6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		200.00 €
		6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION		1 500.00 €
		6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DY GFP		8 700.00 €
		6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS		100.00 €
		6232	FETES ET CEREMONIE		500.00 €
		6237	PUBLICATIONS		100.00 €
		6247	TRANSPORTS COLLECTIFS		15 000.00 €
		6256	MISSIONS		1 500.00 €
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		120.00 €
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		2 000.00 €
		6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		15 000.00 €
		6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL		900.00 €
		6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CENTRES DE GESTION		3 200.00 €
		6338	AUTRES IMPOTS, TAXES, ... SUR REMUNERATIONS		500.00 €
		63512	TAXES FONCIERES		250.00 €

		64111	REMUNERATION PRINCIPALE		54 000.00 €
		64112	NBI, SFT ET INDEMNITE DE RESIDENCE		220.00 €
		64118	AUTRES INDEMNITES		9 100.00 €
		64131	REMUNERATIONS		104 000.00 €
		64138	AUTRES INDEMNITES		5 700.00 €
		6451	COTISATIONS A L'URSSAF		54 000.00 €
		6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		26 500.00 €
		6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC		7 750.00 €
		6541	CREANCE ADMISES EN NON VALEUR		300.00 €
		6542	CREANCES ETEINTES		600.00 €
		66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE		11 020.00 €
	PERISCOLAIRE	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		4 200.00 €
		60612	ENERGIE – ELECTRICITE		6 000.00 €
		60622	CARBURANTS		500.00 €
		60623	ALIMENTATION		12 000.00 €
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		550.00 €
		60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN		400.00 €

		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		2 000.00 €
		6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		500.00 €
		6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		5 000.00 €
		61521	TERRAINS		800.00 €
		61522	BATIMENTS		2 000.00 €
		61551	MATERIEL ROULANT		250.00 €
		6156	MAINTENANCE		3 000.00 €
		616	PRIMES D'ASSURANCES		2 500.00 €
		6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		500.00 €
		6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION		5 000.00 €
		6226	HONORAIRES		1 500.00 €
		6231	ANNONCES ET INSERTIONS		500.00 €
		6232	FETES ET CEREMONIES		700.00 €
		6256	MISSIONS		6 000.00 €
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		400.00 €
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		1 500.00 €
		6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL		1 000.00 €

		6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CENTRES DE GESTION		3 500.00 €
		6338	AUTRES IMPOTS, TAXES, ... SUR REMUNERATIONS		600.00 €
		64112	NBI, SFT ET INDEMNITE DE RESIDENCE		2 000.00 €
		64118	AUTRES INDEMNITES		20 000.00 €
		64131	REMUNERATIONS		200 000.00 €
		64138	AUTRES INDEMNITES		1 350.00 €
		64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION		5 000.00 €
		6451	COTISATIONS A L'URSSAF		44 000.00 €
		6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		35 000.00 €
		6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC		3 000.00 €
	RAM	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		400.00 €
		60612	ENERGIE – ELECTRICITE		850.00 €
		60623	ALIMENTATION		400.00 €
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		1 000.00 €
		60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN		1 000.00 €
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		300.00 €
		6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		350.00 €

		6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES		150.00 €
		6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		500.00 €
		611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		700.00 €
		61551	MATERIEL ROULANT		150.00 €
		6156	MAINTENANCE		1 050.00 €
		6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		200.00 €
		6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION		400.00 €
		6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP		3 000.00 €
		6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR		3 000.00 €
		6232	FETES ET CEREMONIES		150.00 €
		6256	MISSIONS		200.00 €
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		400.00 €
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		300.00 €
		6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		2 000.00 €
		6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL		170.00 €
		6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CENTRES DE GESTION		350.00 €
		6338	AUTRES IMPOTS, TAXES, ... SUR REMUNERATIONS		100.00 €

		64111	REMUNERATION PRINCIPALE		24 000.00 €
		64112	NBI, SFT ET INDEMNITE DE RESIDENCE		1 000.00 €
		64118	AUTRES INDEMNITES		5 500.00 €
		64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION		10 000.00 €
		6451	COTISATIONS A L'URSSAF		5 000.00 €
		6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		8 000.00 €
		6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC		650.00 €
		6554	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT		4 500.00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES AU PROGRAMME 8 – MISSION 1					866 855.00 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	ALSH	6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL		5 000.00 €
		7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES		50 000.00 €
		70878	PAR D'AUTRES REDEVABLES		800.00 €
	RAM	6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL		6 000.00 €
		7478	AUTRES ORGANISMES		39 900.00 €
	PERISCOLAIRE	7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES		50 000.00 €
		70845	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP		10 000.00 €
		7478	AUTRES ORGANISMES		17 000.00 €

		7488	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS		20 000.00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES AU PROGRAMME 8 – MISSION 1					198 700.00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	ALSH	2132	IMMEUBLE DE RAPPORT		7 800.00 €
		2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		1 000.00 €
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 200.00 €
	MAISON DE SERVICES PUBLICS	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 799.00 €
		2313	CONSTRUCTIONS		7 000.00 €
	PERISCOLAIRE	2184	MOBILIER		500.00 €
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		250.00 €
		2313	CONSTRUCTIONS		14 646.53 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AFFECTEES AU PROGRAMME 8 – MISSION 1				
RECETTES D'INVESTISSEMENT	ALSH	1318	AUTRES		8 244.00 €
	PERISCOLAIRE	1318	AUTRES		6 866.29 €
	MAISON DE SERVICES PUBLICS	1313	DEPARTEMENT		62 956.00 €
		1318	AUTRES		235 864.47 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT AFFECTEES AU PROGRAMME 8 – MISSION 1					313 930.76 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** le programme 8 – mission 1 tel que décrit ci-dessus

71-2015 : Subventions 2015

Rapporteur : Daniel MACE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente les demandes de subvention faites par l'association des parents d'élèves de St-Pois, l'association des parents d'élèves de Coulouvray-Boisbenâtre, les collèges de Percy, Villedieu-les-Poêles et la Haye-Pesnel et les associations sportives des collèges de Percy et Villedieu-les-Poêles.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le versement de la subvention de 3 200.00 € à l'association des parents d'élève de St-Pois
- **Autorise** le versement de la subvention de 2 000.00 € à l'association des parents d'élèves de Coulouvray-Boisbenâtre
- **Autorise** le versement de subventions aux collèges précédemment cités et à leurs associations sportives dans une limite de 18 000.00 €, à charge à la commission affaires scolaires de répartir ce montant au vu des dossiers déposés par action.

72-2015 : Projet de mandature – Programme 8 – Mission 2
Médiathèques, culture et événements culturels

Rapporteur : Marcel BOURDON

Programme 8 – Mission 2 (opération 57)
Médiathèques, culture & événements culturels

M.BOURDON – JP LEMAZURIER

Objectifs généraux de la mission

Accompagner les politiques culturelles de nos territoires par le biais de notre réseau de médiathèques et par nos différents partenariats financiers.

Nos différentes actions doivent favoriser le mieux vivre ensemble sur l'ensemble du territoire communautaire.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Promotion et développement de nos médiathèques en direction des publics.
- Conforter les liens entre les différentes actions de l'IBV (*Interventions dans les TAP sur l'histoire des communes de L'IBV par exemple*)
- Mener des réflexions en lien avec les nouvelles technologies.
- Participer au soutien de la culture sur le territoire
- Mener une réflexion sur la structuration de l'offre culturelle du territoire (Ex : cinéma et animations à mener autour de cet équipement)
- Mener une réflexion sur le développement de « ville en scènes »

Priorités 2015

- Terminer l'informatisation et la mise en réseau de nos sites et vulgariser l'accès à la culture par le biais de nos réseaux de médiathèques.
- Favoriser le travail et l'échange entre les différents services du territoire

Indicateurs 2015

- Nombre d'adhérents dans nos médiathèques
- Nombre d'ouvrages prêtés

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 54 241.47 € Recettes : 7 625.06 €	Directeur Animation Education Jeunesse
Fonctionnement : dépenses : 457 310.00 € recettes : 8 300.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant demandé
Cinéma de Villedieu les Poêles	23 349.00 €	24 000.00 €
Ecole de musique de Villedieu	39 200.00 €	39 000.00 €
Ecole d'accordéon	900.00 €	900.00 €
Réveil percyais	500.00 €	500.00 €
Ecole musique la haye-pesnel		00.00 €

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Budget général	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement		6574	Subventions de fonctionnement aux associations		196 000.00 €
	médiathèques	60611	Eau et assainissement		1 000.00 €
		60612	Energie – électricité		10 000.00 €
		60623	Alimentation		150.00 €
		60628	Autres fournitures non stockées		800.00 €
		60631	Fournitures d'entretien		400.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		4 000.00 €
		60636	Vêtement de travail		100.00 €
		6064	Fournitures administratives		6 000.00 €
		6065	Livres, disques, cassettes		20 500.00 €
		6068	Autres matières et fournitures		500.00 €
		6135	Locations mobilières		3 500.00 €
		61522	Bâtiments		7 600.00 €
		61558	Autres biens mobiliers		1 000.00 €
		6156	Maintenance		8 000.00 €
		616	Primes d'assurances		1 000.00 €
		6182	Documentation générale et technique		600.00 €
		6184	Versements à des organismes de formation		500.00 €
		6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP		8 700.00 €
		6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		300.00 €
		6231	Annonces et insertions		100.00 €
		6233	Foires et expositions		2 600.00 €
		6237	Publications		300.00 €
		6256	Missions		900.00 €
		6257	réceptions		200.00 €
		6261	Frais d'affranchissement		100.00 €

		6262	Frais de télécommunications		4 500.00 €
		6281	Concours divers (cotisations, ...)		2 000.00 €
		6332	Cotisations versées au FNAL		670.00 €
		6336	Cotisations au CNFPT et centres de gestion		1 920.00 €
		6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		400.00 €
		64111	Rémunération principale		74 800.00 €
		64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		2 650.00 €
		64118	Autres indemnités		14 200.00 €
		64131	Rémunérations		24 200.00 €
		6451	Cotisations à l'URSSAF		24 800.00 €
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		31 200.00 €
		6454	Cotisations aux ASSEDIC		1 120.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 8 – mission 2					457 310.00 €
Recettes de fonctionnement	Service médiathèques	7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		7 500.00 €
		70878	Par d'autres redevables		800.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 8 – mission 2					8 300.00 €
Dépenses d'investissement	Service médiathèques	2184	Mobilier		2 000.00 €
		2188	Autres immobilisations corporelles		32 241.47 €
	cinéma	2041412	Communes du GFP – bâtiments et installations		20 000.00 €
Total des dépenses d'investissement affectées au programme 8 – mission 2					54 241.47 €
Recette d'investissement	Service médiathèques	1312	Régions		7 625.06 €
Total des recettes d'investissement affectées au programme 8 – mission 2					7 625.06 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à 0 voix contre, 10 abstentions et 43 voix pour :

- Valide le programme 8 – mission 2 tel que décrit ci-dessus.

73-2015 : Subventions 2015

Rapporteur : Daniel MACE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente les demandes de subvention faites par l'association du cinéma de Villedieu-les-Poêles, l'école de musique de Villedieu-les-Poêles, l'école d'accordéon de Villedieu-les-Poêles, le réveil percyais et l'école de musique de la Haye-Pesnel

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et avec 0 voix contre, 10 abstentions et 43 voix pour

- **Autorise** le versement de la subvention de 24 000.00 € à l'association du cinéma de Villedieu-les-Poêles
- **Autorise** le versement de la subvention de 39 000.00 € à l'école de musique de Villedieu-les-Poêles
- **Autorise** le versement de la subvention de 900.00 € à l'école d'accordéon de Villedieu-les-Poêles
- **Autorise** le versement de la subvention de 500.00 € au réveil percyais
- **N'autorise pas** le versement d'une subvention à l'école de musique de la Haye-Pesnel

74-2015 : Projet de mandature – programme 9 – mission 1
Solidarités et affaires sociales

Rapporteur : Charly VARIN

Programme 9 – Mission 1
Solidarités et affaires sociales

F.MAUDUIT – MO.LAURANSON

Objectifs généraux de la mission

Prendre en compte les préoccupations sociales fortes et grandissantes et proposer des réponses pertinentes à l'échelle du territoire et en lien avec le Conseil départemental qui assure la compétence de solidarité.

S'appuyer sur un travail de partenariat avec les communes, le Département, les associations et les acteurs de l'action sociale locale pour :

- Concrétiser une politique dynamique en faveur de la population du territoire,
- Tendre vers une égalité des chances quelles que soient les circonstances de la vie ou le lieu de vie,
- Proposer une dynamique d'inclusion et de participation en trouvant des réponses de proximité aux attentes exprimées

Projets sur la mandature – 5 ans

- Mettre en place un Centre Intercommunal d'Action Sociale – CIAS – stratège qui aura en charge la coordination des CCAS et la gestion des situations que ne peuvent gérer seuls les CCAS en maintenant les CCAS pour les liens de proximité
- Coordonner l'intervention de l'Intercom dans les domaines de l'aide alimentaire (Banque alimentaire et Restaurants du cœur) dans un souci d'accès égal au service en lien avec les bénévoles qui seront régulièrement réunis pour information
- Travailler à la mise en place d'une politique publique visant à aider les publics ayant besoin de l'intervention d'un service de l'économie sociale et solidaire.
- Harmoniser et coordonner les politiques d'action gérontologique et proposer de nouveaux services en direction des personnes âgées au sein du pôle de services + avec des permanences dans les communes.
- Harmonisation des services de solidarité sur l'ensemble du territoire Proposer un contrat de partenariat avec le Conseil départemental pour mutualiser les moyens en terme d'action sociale de proximité et renforcer les services sur le territoire.
- Organiser des tables rondes des partenaires sociaux qui travaillent sur les populations en situation de précarité

Priorités 2015

- Harmoniser l'intervention de l'Intercom dans les domaines de l'aide alimentaire (Banque alimentaire et Restaurants du cœur) dans un souci d'accès égal au service en lien avec les bénévoles qui seront régulièrement réunis pour information
- Réflexion à mener pour la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale – CIAS – stratège qui aura en charge la coordination des CCAS et la gestion des situations que ne peuvent gérer seuls les CCAS en maintenant les CCAS pour les liens de proximité
- Mise en service du pôle de services +

Indicateurs 2015

- Evaluation de la nouvelle organisation de l'aide alimentaire
- Avancement de la réflexion sur la mise en place d'un CIAS
- Fréquentation du pôle de services + et permanences

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 1 513 831.85 € Recettes : 818 356.45	Chef de service et suivi du PESL
Fonctionnement : Dépenses : 856 938.00 € Recettes : 208 500.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Banque alimentaire de Villedieu	800.00 €	800.00 €
Banque alimentaire de Percy	4 500.00 €	2 000.00 €
Banque alimentaire de Saint-Pois	0 €	RAIL
Restos du cœur		500.00 €
SAG Villedieu		+ 1 500.00 € (CIAS)
SAG Percy		0 €
SAG Saint-Pois		0 €
		525.00 €

Mission locale centre manche		15 000.00 €
Mission locale sud manche		
Mission locale		
CLIC Saint-Lô		3 300.00€
CLIC Mortain		
CLIC Granville		
AIDER		00.00 €
Handibaie		00.00 €

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Budget général	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses fonctionnement	Gens du voyage	60611	Eau et assainissement		200.00 €
		60612	Energie – électricité		200.00 €
		60622	Carburants		50.00 €
		611	Contrats de prestations de services		7 320.00 €
	Pôle de services	60611	Eau et assainissement		1 400.00 €
		60612	Energie – électricité		14 000.00 €
		60628	Autres fournitures non stockées		80 000.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		1 000.00 €
		6064	Fournitures administrative		1 000.00 €
		611	Contrats de prestations de services		3 000.00 €
		6135	Locations mobilières		150.00 €
		6156	Maintenance		3 870.00 €
		6256	Missions		800.00 €
		6261	Frais d'affranchissement		500.00 €
		6262	Frais de télécommunications		7 900.00 €
		6332	Cotisations versées au FNAL		300.00 €
		6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		300.00 €
		64111	Rémunération principale		25 000.00 €
		64118	Autres indemnités		8 000.00 €
		6451	Cotisations URSSAF		25 000.00 €
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		3 000.00 €
		PSLA 1	60611	Eau et assainissement	
	60612		Energie – électricité		25 000.00 €
	60628		Autres fournitures non stockées		500.00 €
	60631		Fournitures d'entretien		500.00 €
	60632		Fournitures de petit équipement		500.00 €
	611		Contrats de prestations de services		3 200.00 €
	6132		Locations immobilières		3 000.00 €
	6135		Locations mobilières		1 600.00 €
	61521		Terrains		200.00 €
	6156		Maintenance		8 000.00 €
	6262		Frais de télécommunications		800.00 €
	63512		Taxes foncières		6 200.00 €
	66111		Intérêts réglés à l'échéance		36 250.00 €
	PSLA 2	60611	Eau et assainissement		1 200.00 €
		60612	Energie – électricité		12 000.00 €
		60628	Autres fournitures non stockées		500.00 €
		60631	Fournitures d'entretien		300.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		300.00 €
		611	Contrats de prestations de services		7 800.00 €
		6156	Maintenance		500.00 €
	Point relai emploi	60611	Eau et assainissement		100.00 €

		60612	Energie – électricité		1 400.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		200.00 €
		6064	Fournitures administratives		100.00 €
		611	Contrats de prestations de services		500.00 €
		6132	Locations immobilières		3 900.00 €
		61558	Autres biens mobiliers		170.00 €
		6182	Documentation générale et technique		75.00 €
		6261	Frais d'affranchissement		50.00 €
		6262	Frais de télécommunications		2 310.00 €
		6332	Cotisations versées au FNAL		30.00 €
		6336	Cotisations CNFPT, centres de gestion		100.00 €
		6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		30.00 €
		64111	Rémunération principale		3 500.00 €
		64112	NBI, SFT, et indemnités de résidence		400.00 €
		64118	Autres indemnités		800.00 €
		6451	Cotisations à l'URSSAF		1 700.00 €
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		250.00 €
	Banque alimentaire	60622	Carburants		50.00 €
		60623	Alimentation		4 150.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		100.00 €
		6064	Fournitures administrative		50.00 €
		6135	Locations mobilières		5 050.00 €
		6156	Maintenance		100.00 €
		6281	Concours divers		40.00 €
		62878	A d'autres organisme		3 358.00 €
	Transport	60631	Fournitures d'entretien		100.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		100.00 €
		6247	Transports collectives		22 150.00 €
		6256	Missions		100.00 €
		6261	Frais d'affranchissement		50.00 €
		6332	Cotisations versées au FNAL		135.00 €
		6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		450.00 €
		6338	Autres impôts et taxes, ... sur rémunérations		100.00 €
		64111	Rémunération principale		16 800.00 €
		64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		860.00 €
		64118	Autres indemnités		500.00 €
		64131	Rémunération		15 000.00 €
		64138	Autres indemnités		500.00 €
		6451	Cotisations URSSAF		10 000.00 €
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		1 200.00 €
		6454	Cotisations ASSEDIC		1 200.00 €
	65733	Départements		1 500.00 €	
	social	6256	Missions		150.00 €

		6332	Cotisations versées au FNAL		80.00 €
		6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		175.00 €
		6338	Autres impôts et taxes, ... sur rémunérations		35.00 €
		64111	Rémunération principale		5 000.00 €
		64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		400.00 €
		64118	Autres indemnités		1 500.00 €
		6451	Cotisations URSSAF		1 500.00 €
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		1 500.00 €
		657341	Communes membres du GFP		453 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectée au programme 9 – mission 1					856 938.00 €
Recettes de fonctionnement	Pôle de service	70878	Par d'autres redevables		15 000.00 €
		752	Revenus des immeubles		7 000.00 €
	PSLA 1	70878	Par d'autres redevables		42 800.00 €
		752	Revenus des immeubles		85 000.00 €
	PSLA 2	70878	Par d'autres redevables		22 000.00 €
		752	Revenus des immeubles		36 700.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 9 – mission 1					208 500.00 €
Dépenses d'investissement	Gens du voyage	2313	constructions		150 000.00 €
	PSLA 1	2313	Constructions		1 725.84 €
	Point relai emploi	2183	Matériel de bureau et matériel informatique		300.00 €
	Pôle de services	2183	Matériel de bureau et matériel informatique		75 000.00 €
		2188	Autres immobilisations corporelles		74 281.80 €
	2313	Constructions		1 212 524.21 €	
Total des dépenses d'investissement affectées au programme 9 – mission 1					1 513 831.85 €
Recettes d'investissement	Gens du voyage	1341	DETR		60 000.00 €
	Pôle de services	1311	Etat et établissement nationaux		355 804.45 €
		1312	Régions		5 600.00 €
		1313	Départements		168 840.00 €
		1318	Autres		70 000.00 €
	1341	DETR		158 112.00 €	
Total des recettes d'investissement affectées au programme 9 – mission 1					818 356.45 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Valide le programme 9 – mission 1 tel que décrit ci-dessus.

75-2015 : Subventions 2015

Rapporteur : Daniel MACE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente les demandes de subvention faites par les banques alimentaires de Percy, Villedieu-les-Poêles et St-Pois, les restos du cœur, les SAG de Villedieu-les-Poêles, Percy et St-Pois, les missions locales, les CLIC, l'association AIDER et Handibaie

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le versement de la subvention de 800.00 € à la banque alimentaire de Villedieu-les-Poêles
- **Autorise** le versement de la subvention de 2 000.00 € à la banque alimentaire de Percy
- **Examinera** la demande faite par l'association RAIL pour la banque alimentaire de St-Pois
- **Autorise** le versement de la subvention de 500.00 € au resto du cœur de Villedieu-les-Poêles
- **Autorise** le versement de la subvention de 1 500.00 € au futur CIAS
- **Autorise** le versement de la subvention de 525.00 € au SAG de St-Pois
- **Autorise** le versement de la subvention de 15 000.00 € pour la mission locale, sous réserve que les 3 missions locales se mettent d'accord pour savoir laquelle assurera ses permanences sur le territoire
- **Autorise** le versement de la subvention de 3 300.00 € à un CLIC unique référent de notre territoire
- **N'autorise pas** le versement d'une subvention à l'association AIDER
- **N'autorise pas** le versement d'une subvention à l'association Handibaie

76-2015 : Projet de mandature – programme 9 – mission 2
Projet Educatif Social Local

Rapporteur : Françoise MAUDUIT

Programme 9 – Mission 2 (opération 59)
PESL – Projet Educatif Social Local

F.MAUDUIT – MA.DEVILLE

Objectifs généraux de la mission

Poursuivre la réflexion sur le projet éducatif social local en lien avec les partenaires pour proposer :

- Une politique dynamique de la jeunesse sur le territoire,
- Une égalité des chances selon les lieux de vie sur le territoire,
- Une dynamique visant à fédérer l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs.

Mettre en œuvre le PESL et les actions qui en découleront

Projets sur la mandature – 6 ans

- Mise en place des actions retenues dans le Projet Educatif Social Local

Priorités 2015

- Définition du projet politique (Réflexion par les délégués de la commission PESL et validation par les délégués communautaires)
- Poursuivre les différentes réunions pour chaque catégorie (petite enfance, enfance et jeunesse) en collaboration avec les services de l'Etat, les associations locales, les établissements scolaires, etc...
- Analyse des questionnaires
- Mise en commun de tous les éléments (questionnaires, différents groupes projet, éléments chiffrés du diagnostic, projet politique)
- Choix des orientations à proposer à l'ensemble des délégués
- Comité de pilotage extraordinaire pour la présentation des orientations et du projet
- Présentation du projet global PESL pour validation du conseil communautaire
- Maison de jeunes de Villedieu

Indicateurs 2015

- Le dossier devra être transmis pour la mi-décembre 2015

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Lignes budgétaires affectées	Moyens humains
Investissement : néant	Responsable du pôle jeunesse, affaires sociales, vie culturelle et sportive Responsable du service solidarités
Fonctionnement : Dépenses : 20 658.00 €	
Recettes : 13 654.00 €	

Subventions versées à des tiers

Néant

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Budget général	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	PESL	60623	Alimentation		500.00 €
		6064	Fournitures administratives		50.00 €
		6156	Maintenance		200.00 €
		6218	Autre personnel extérieur		4 000.00 €
		6237	Publications		400.00 €
		6247	Transports collectifs		600.00 €
		6256	Missions		300.00 €
		6261	Frais d'affranchissement		50.00 €
		6332	Cotisations versées au FNAL		45.00 €
		6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		156.00 €
		6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		32.00 €
		64111	Rémunération principale		6 780.00 €
		64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		300.00 €
		64118	Autres indemnités		2 500.00 €
		6451	Cotisations à l'URSSAF		1 800.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite		2 920.00 €		
6475	Médecine du travail, pharmacie		25.00 €		
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 9 – mission 2					20 658.00 €
Recettes de fonctionnement	PESL	7478	Autres organismes		13 654.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 9 – mission 2					13 654.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** le programme 9 – mission 2 tel que décrit ci-dessus.

77-2015 : Projet de mandature – programme 9 – mission 3
Équipements et évènements sportifs, sports

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Programme 9 – Mission 3 (opération 60)
équipements, évènements sportifs et sports,

F.MAUDUIT – F.LEMONNIER

Objectifs généraux de la mission

Garantir un accès aux sports et aux loisirs

Structurer l'offre sportive sur le territoire et participer activement à l'accueil de grands évènements sportifs sur le territoire pour renforcer l'image, le dynamisme et l'attractivité du territoire.

Mettre en place différents temps fort avec le monde sportif associatif à l'échelle de l'intercom (exemple forum des associations sportives au moment des rentrées scolaire).

Garantir l'entretien et le bon usage des équipements sportifs communautaires (piscine)

Projets sur la mandature – 5 ans

- Réflexion à mener sur le transfert de la compétence sport à l'Intercom (à inscrire en premier car les autres projets en découlent)
- Recenser tous les équipements sportifs existants sur le territoire (utilisés et non utilisés) ainsi que toutes les associations sportives ou regroupements.
- Organiser et fédérer les initiatives dans le domaine sportif à l'échelle du territoire à travers les participations financières de l'Intercom aux associations sportives
- Proposer un temps fort visant à récompenser les sportifs de l'année à l'échelle du
- Favoriser l'accueil de grands évènements sportifs sur le territoire intercommunal
- Réfléchir à une diversification de l'offre pour l'équipement piscine (SPA, espace détente,...)

Priorités 2015

- Réfléchir pour une harmonisation des subventions pour les clubs et associations sportives du territoire en tenant compte de certaines particularités :
 - o Associations sportives à seul but de loisirs (faire une différence entre enfants et adultes)
 - o Associations sportives participants à des compétitions :
 - Tenir comptes des frais d'engagement dans les différentes compétitions
 - Prendre en compte les frais d'arbitrage
 - o Certains clubs sportifs ont des salariés pour dispenser l'enseignement de leur discipline il faut aussi intégrer cette situation particulière dans le soutien financier de l'Intercom.
- Mettre en place un temps fort visant à récompenser les sportifs de l'année à l'échelle du territoire.

Indicateurs 2015

- Participation financière de l'Intercom en soutien aux clubs
- Nombre d'échanges sportifs
- Organisation du temps fort visant à récompenser les sportifs
- Entretien de l'équipement piscine

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses 23 045.47 € Recettes : 0 €	Responsable du pôle jeunesse, affaires sociales, vie culturelle et sportive
Fonctionnement : Dépenses : 530 282.00 € Recettes : 327 782.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
CSV	49 370.00 €	44 825.00 €
Percy cheval		2 000.00 €
RAIL		9 500.00 €
Union cycliste du mortanais		100.00 €
Tagada compet		0.00€
SHR		3 000.00 €
Tennis de table St-Pois		1 000.00 €
Foot de St-Pois		0.00€

Observations / commentaires

Le détail des dépenses et recettes se trouve ci-après. Le vote du budget général interviendra en fin de séance lors de l'examen du point 4.

Budget général	Services	Articles	Intitulé	Commentaires	BP 2015
Dépenses de fonctionnement	de piscine	60611	Eau et assainissement		28 000.00 €
		60612	Energie – électricité		140 000.00 €
		60623	Alimentation		233.00 €
		60624	Produits de traitement		15 534.00 €
		60631	Fournitures d'entretien		2 253.00 €
		60632	Fournitures de petit équipement		8 526.00 €
		6064	Fournitures administratives		1 000.00 €
		611	Contrats de prestations de services		940.00 €
		6135	Locations mobilières		240.00 €
		61522	Bâtiments		2 000.00 €
		61558	Autres biens mobiliers		10 264.00 €
		6156	Maintenance		16 190.00 €
		617	Etudes et recherches		5 136.00 €
		6182	Documentation générale et technique		928.00 €
		6184	Versements à des organismes de formation		845.00 €
		6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		320.00 €
		6226	Honoraires		111.00 €
		6232	Fêtes et cérémonies		100.00 €
		6237	Publications		227.00 €
		6256	Missions		435.00 €
6261	Frais d'affranchissement		80.00 €		
6262	Frais de télécommunications		1 450.00 €		
627	Services bancaires et assimilés		200.00 €		

		6281	Concours divers		500.00 €
		6332	Cotisations versées au FNAL		1 000.00 €
		6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion		3 000.00 €
		6338	Autres impôts, taxes,... sur rémunérations		560.00 €
		64111	Rémunérations principales		115 500.00 €
		64112	NBI, SFT, indemnité de résidence		5 050.00 €
		64118	Autres indemnités		13 100.00 €
		64131	Rémunérations		61 310.00 €
		64138	Autres indemnités		5 050.00 €
		6451	Cotisations URSSAF		41 000.00 €
		6453	Cotisations aux caisses de retraite		40 000.00 €
		6454	Cotisations aux ASSEDIC		4 200.00 €
		673	Titres annulés		5 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement affectées au programme 9 – mission 3					530 282.00 €
Recettes de fonctionnement	piscine	70631	A caractère sportif		326 782.00 €
		7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 000.00 €
Total des recettes de fonctionnement affectées au programme 9 – mission 3					327 782.00 €
Dépenses d'investissement	piscine	2183	Matériel de bureau et informatique		1 000.00 €
		2184	Mobilier		200.00 €
		2188	Autres immobilisations corporelles		18 000.00 €
		2313	constructions		3 845.47 €
Total des dépenses d'investissement affectées au programme 9 – mission 3					23 045.47 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Valide** le programme 9 – mission 3 tel que décrit ci-dessus.

78-2015 : Subventions 2015

Rapporteur : Daniel MACE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente les demandes de subvention faites par le CSV, Percy cheval, le RAIL, l'union cycliste du mortainais, Tagada Compet, la SHR, le football club de St-Pois, le tennis club de St-Pois.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le versement de la subvention de 44 825.00 € au CSV
- **Autorise** le versement de la subvention de 2 000.00 € à Percy cheval
- **Autorise** le versement de la subvention de 9 500.00 € au RAIL
- **Autorise** le versement de la subvention de 100.00 € à l'union cycliste du mortainais
- **Autorise** le versement de la subvention de 3 000.00 € à la SHR
- **Autorise** le versement de la subvention de 1 000.00 € au tennis club de St-Pois
- **N'autorise pas** le versement d'une subvention au football club de St-Pois
- **N'autorise pas** le versement d'une subvention à Tagada Compet

79-2015 : Budget général – Compte de gestion et compte administratif

Rapporteur : Daniel MACE

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2014 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Daniel MACE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que dans le compte administratif,
- 4) **approuve** à l'unanimité le compte administratif 2014 du budget général,
- 5) **approuve** à l'unanimité le compte de gestion 2014 du budget général.

Mr Marcel BOURDON quitte la salle et ne prend pas part au vote.

80-2015 : Affectation de résultat – budget général

Rapporteur : Daniel MACE

Le conseil communautaire, après en avoir validé le compte administratif, décide à l'unanimité :

- d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement	
(A) Résultat de l'exercice	5 33 807.53 €
(B) Résultat antérieurs reportés	1 363 940.88 €
(C) Résultat à affecter	1 897 748.41 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
(D) Solde d'exécution cumulé d'investissement	-566 779.27 €
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement	-481 406.38 €
Besoin de financement F = D + E	1 048 185.65 €
Affectation = C = G + H	1 897 748.41 €
(G) Affectation en réserves R1068 en investissement	1 048 185.65 €
(H) Report en fonctionnement R002	849 562.76 €

81-2015 : Budget général – budget primitif 2015

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2015 et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, et avec 0 voix contre, 9 abstentions et 44 voix pour :

➤ **Adopte** le budget primitif 2015 de l'Intercom du bassin de Villedieu :

-la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 7 619 460.00 €

-la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 5 060 535.00 €.

82-2015 : Vote des taux

Rapporteur : Charly VARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

➤ **Valide** les taux suivants :

	Taux 2014	Bases 2015	Taux 2015	Produits 2015
TH	8.74 %	12 502 000	8.74 %	1 092 675.00 €
TFB	9.79 %	11 862 000	9.79 %	1 161 290.00 €
TFNB	15.97 %	2 263 000	15.97 %	361 401.00 €
CFE	7.47 %	4 569 000	7.47 %	341 304.00 €
FPZ	18.85 %	193 400	18.85 %	36 456.00 €
TEOM	11.88 %	3 833 258	11.50 %	440 824.67 €
	12.57 %	6 562 177	11.50 %	754 650.35 €

QUESTIONS DIVERSES

Mr Varin reste à la disposition des conseils municipaux pour avoir un échange autour des politiques publiques et du projet de mandat de l'IBV lors d'un conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35